

THÔNES

Cœur des Vallées

AMÉNAGEMENT

LE NOUVEAU RÉSERVOIR DE CHAMOSSIÈRE
BAPTÊME DU PONT ET DE LA RUE JACQUES GOLLIET
L'ÉCOMUSÉE DU BOIS ET LA FORÊT-ÉCOLE

PETITE ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

LE PORTAIL FAMILLES

PATRIMOINE ET HISTOIRE

80 ANS DES BOMBARDEMENTS DE THÔNES



EDITO

Monsieur le Maire Pierre Bibollet



UNE ANNÉE DIFFICILE S'ANNONCE !

Après un été marqué par les émotions des Jeux Olympiques et paralympiques, la rentrée sociale, économique et politique a été mouvementée pour notre pays. La sérénité qu'espérait le Président de la République en organisant des élections législatives anticipées n'est pas d'actualité et c'est même l'instabilité qui s'est installée au plus haut niveau de l'État.

Après les annonces du dérapage du déficit budgétaire et de la forte augmentation de la dette publique nationale, le moment et la nécessité sont venus, pour l'État, de prendre des dispositions et des mesures importantes. C'est ainsi que, pour commencer à redresser la situation financière de notre pays, il est prévu des restrictions par réduction des dépenses, et des contributions supplémentaires des contribuables.

Les collectivités ne sont pas épargnées et sont appelées à participer à cet effort. Mais il est difficile d'admettre, alors qu'elles ont l'obligation d'avoir des budgets à l'équilibre, qu'elles puissent être considérées comme des variables d'ajustement budgétaire de l'État. Inévitablement et selon les mesures adoptées, cela conduit, au niveau local, à une baisse de la qualité des services et donne un coup de frein aux investissements.

Nous comprenons que toutes les forces vives de la nation, y compris les collectivités, doivent s'impliquer et faire un effort pour participer au redressement de la situation financière de notre pays. Par souci d'équité, nous ne pouvons effectuer un rattrapage de cet effort, même partiel, en augmentant la fiscalité et donc la taxe foncière qui est acquittée par les seuls propriétaires.

Au vu de cette situation, en rappelant que rien n'est gratuit, et pour maintenir un lien fort entre la collectivité et tous ses habitants, ne faudrait-

il pas que les parlementaires rétablissent la taxe d'habitation ou par exemple une « participation au fait de vivre dans la commune » afin que chaque citoyen se sente concerné et participe à la vie de sa cité ?

À l'heure où nous élaborons notre budget communal, nous devons intégrer les nouvelles dispositions financières et fiscales qui se traduisent par des pertes de recettes et des augmentations de charges. À celles-ci viennent s'ajouter une baisse du produit de la taxe d'aménagement, suite à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation différant dans le temps sa perception et la baisse du produit des droits de mutations, suite à la difficulté d'obtention des prêts immobiliers.

En conséquence, aujourd'hui ne sera plus comme hier ; et pour l'année 2025, notre budget de fonctionnement sera très serré avec certains postes revus à la baisse. Le budget d'investissement sera ainsi réduit à la hauteur des recettes n'entraînant pas une durée de désendettement supérieure à 10 ans.

Malgré la succession des crises sanitaire, sociale, économique, politique que nous vivons depuis le début du mandat, nous restons optimistes mais conscients de l'effort que va nous demander la gestion de la collectivité dans un contexte difficile et un environnement de fortes incertitudes.

Nous aurons pour objectif, plus que jamais nécessaire, de maintenir des services de proximité de qualité, que nous ne pourrons atteindre qu'avec votre soutien, votre compréhension, votre participation et l'abandon de certaines exigences.

Depuis le début du mandat, c'est l'ambition que nous traduisons par la mise en œuvre de nombreux projets, pour répondre aux besoins

des familles, encourager les associations, soutenir et accompagner les plus fragiles et construire la ville de demain avec ceux qui la pratiquent au quotidien.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous souhaitons vous présenter tous nos vœux de santé et de réussite individuelle et familiale, beaucoup de courage, et également exprimer nos remerciements et notre fierté à l'ensemble des personnels de la collectivité pour le travail accompli.

SOMMAIRE

Dernière minute

Le fonds de dotation Eugène & Marie FOURNIER s'engage avec la commune de Thônes et l'Écomusée du Bois et de la Forêt pour soutenir à hauteur de 25 000 € par an sur 3 ans le projet "Forêt-École".

Voir pages 10 et 11



EUGÈNE & MARIE
FOURNIER
FONDS DE DOTATION



SERVICES GÉNÉRAUX & CITOYENNETÉ

Évolution de la population de Thônes.....	4
Finances : engagement pour le patrimoine.....	5
Le service état-civil	5

ESPACES PUBLICS ET HABITAT

VOIRIE / MOBILITÉ / AMÉNAGEMENT

Déménagement du service des eaux.....	6
Le nouveau réservoir de Chamossière	6
Travaux de rénovation de la station d'épuration.....	7
Compétence eau et assainissement	7
Baptême du pont et de la rue Jacques Golliet	8
Les professions de garde chasse et de louvetier.....	9
L'Écomusée du Bois et la Forêt-École.....	10
Un point sur les chantiers	12
Santé des arbres Pré de Foire et Place Avet	14

HABITAT

Soyez accompagnés pour rénover.....	15
-------------------------------------	----

PETITE ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Brèves.....	16
Le portail familles.....	17

COMMÉMORATION DES 80 ANS DES BOMBARDEMENTS DE THÔNES

Communes médaillées de la résistance.....	18
Jeunes et engagées : portraits croisés	18
Le devoir de mémoire à l'école.....	19
Deux destins liés aux événements de Thônes	19
Le jour du bombardement.....	20
Projet de requalification du site de Morette	22
Les blockhaus de Morette	22

SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Hommages.....	24
La Saison Culturelle	25
Le Domaine Nordique de Beauregard.....	26
Brèves.....	27

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

L'office renouvelle le label Famille Plus !.....	30
Bilan chiffré de la destination.....	30
Le hall d'accueil de l'OT se refait une beauté	30
Brèves.....	31

LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ & SÉNIORS

Un premier bilan pour le Café Daddy.....	32
Un poulailler au centre-ville	32
Secours Populaire : actions 2024.....	33
Résidence Services Séniors.....	33
Brèves.....	34

ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Pôle d'Échange Multimodal.....	36
Un nouveau partenariat pour l'environnement	36
Espace Familles de la CCVT	37
Rappel des consignes de tri.....	37

PATRIMOINE & HISTOIRE

Cure de rajeunissement pour l'orgue de l'église	38
---	----

LE COIN DES ÉLUS 23

ARRIVÉES & DÉPARTS 39

Travaux rues Louis Haase et Saint-Blaise 39

Bulletin municipal N°62 - Décembre 2024

Direction de la publication :

M. Pierre Bibollet

Création graphique :

Service Communication de la mairie de Thônes.

Crédits photographiques : Mairie et Office du Tourisme de Thônes, Écoles de Thônes, Services de l'État Français, Écomusée du Bois et de la Forêt, Amis du Val de Thônes, Association des Glières, Gaëlle Tagliabue, Lionel Tardy, Pierre Barrucand, Jean Lefort, Thierry D'Heilly, sarahcontesesaventures, Claude Collomb-Patton, Thierry Milherou, Kengo Kuma & Associates, Asters, Pixabay, Flaticon

Impression :

Imprimerie Digital Print, Thônes.

Imprimé sur papier 100% recyclé et fabriqué en France

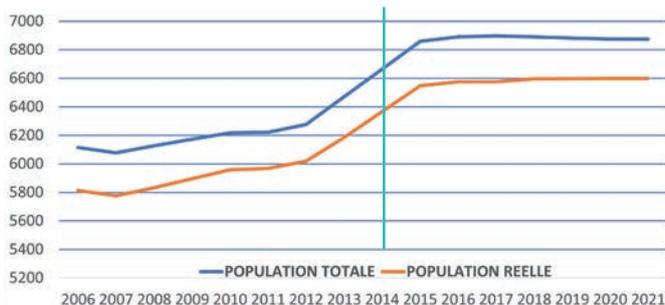


SERVICES GÉNÉRAUX & citoyenneté

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE THÔNES

Pour bien connaître son territoire, ses forces, ses faiblesses, ses opportunités, son public, les statistiques sont essentielles pour éclairer et aider à la prise de décision. Pour votre information et en réponse à certaines demandes vous en trouverez quelques-unes ci-après, toutes issues de l'INSEE (dernières données connues 2021).

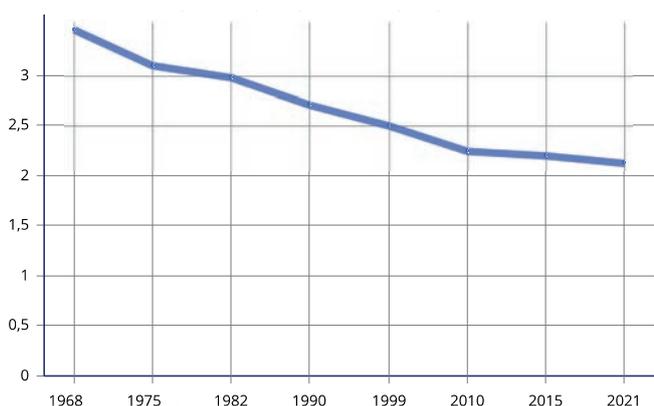
Évolution de la population réelle, totale et légale



Evolution du nombre de logements par catégorie

Catégorie de logement	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	2 101	2 326	2 774	3 482	3 769	3 886
Résidences principales	1 363	1 672	2 052	2 580	2 895	3 012
Résidences secondaires et logements occasionnels	531	582	616	645	630	584
Logements vacants	207	72	106	257	244	290

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Population par grandes tranches d'âges



Les statistiques de population de l'INSEE font référence à :

■ **La population réelle** ou municipale qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

■ **La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. (étudiant, séjour en établissement de santé, foyers et résidences sociales, maisons de retraite, ...)

■ **La population totale** de la commune étant la somme des deux populations précitées.

■ **La population** d'une commune calculée comme indiquée ci-dessus entre en vigueur 3 ans plus tard pour être reconnue comme population légale à l'année N+3.

Par exemple la population légale retenue selon l'INSEE au 1^{er} janvier de l'année N (2024 par exemple) est la population au 1^{er} janvier de l'année N-3 (2021).

- Population **plutôt stable** depuis une petite dizaine d'années
- Le nombre de logements **augmente** de 23 par an entre 2015 et 2021 mais le nombre d'occupants par logement **diminue**
- Le solde migratoire est de **- 0,1%** en moyenne chaque année (équilibre entre les départs et les arrivées)
- Le solde naturel est de **+ 0,2%** en moyenne chaque année impliquant plus de naissances que de décès
- Le nombre de familles avec enfants est de **1036** (1090 en 2014)
- Le nombre d'emplois sur la commune est de **3496** pour 3321 actifs résidents, dont 1469 travaillent sur la commune
- La population de moins de 45 ans est **en baisse** et **en augmentation** au-delà

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 624	100	1 825	100	1 825	100
Couples avec enfant(s)	732	45,1	840	46,0	785	43,0
Familles monoparentales	184	11,3	250	13,7	250	13,7
Hommes seuls avec enfant(s)	36	2,2	55	3,0	60	3,3
Femmes seules avec enfant(s)	148	9,1	195	10,7	190	10,4
Couples sans enfant	708	43,6	735	40,3	789	43,2



FINANCES : ENGAGEMENT POUR LE PATRIMOINE

Le budget communal est construit de façon à assurer prioritairement le fonctionnement de la commune et de ses services publics (administratif et technique, petite enfance, scolaire, école de musique, bibliothèque, Foyer d'animation, Maison des associations, Espace Cœur des Vallées, ...) et des travaux nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal au sens large et l'amélioration du cadre de vie.

Pour votre information et en réponse à un citoyen qui estime que nous n'engageons pas suffisamment de moyens financiers pour la sauvegarde de notre patrimoine historique, il nous paraît important de rappeler ce qui est fait ou en cours de réalisation dans ce domaine et inscrit au budget de l'année 2024.

- 2 500 € : Diagnostic toiture église.
- 35 000 € : Relevage de l'orgue de l'église (p. 38)
- 24 000 € : Réfection du monument aux morts
- 30 000 € : Modernisation du musée avec l'établissement d'un Projet scientifique et culturel du musée (obligatoire pour une étude scénographique) et acquisition nouveau logiciel
- 9 296 € : Divers pupitres mémoriels
- 6 500 € : Diagnostic technique du bâtiment du Manoir de la Tour
- 140 500 € : Soutien au fonctionnement de l'Écomusée et divers investissements
- 45 000 € : Travaux d'enrochement du Malnant pour protection du bâtiment de l'Écomusée
- 25 000 € : Mise en place de la vidéosurveillance du site du Calvaire pour pouvoir finaliser la rénovation de la chapelle et du site après celle du Chemin de Croix
- 16 320 € : Rénovation de la Chapelle de la Bossenaz

Ainsi pour l'année 2024 c'est une somme de 334 116 € qui est inscrite au budget. Cela est certainement trop pour certains et pas assez pour d'autres. L'équilibre budgétaire obligatoire nous impose de rendre des arbitrages de plus en plus difficiles, ce que nous faisons en ayant une vision globale sur l'ensemble des besoins de la commune et des diverses demandes.

A ce montant il y aurait lieu d'ajouter les frais de fonctionnement du musée (salaire, nettoyage, fluide, ...) et les travaux d'entretien et d'agrandissement du cimetière (170 000 € pour 2024).

Nous tenons à remercier les membres de l'association « Les compagnons du Fier » qui, sous le management de Mme LAURIA, interviennent bénévolement pour effectuer divers travaux sur ce patrimoine. Une subvention de 1 500 € a été allouée à l'association pour l'achat de matériaux et petits matériels.



LE SERVICE ÉTAT-CIVIL/ACCUEIL

Leur rôle : créer les liens entre les usagers et la mairie

En plus de vous accueillir à votre arrivée pour vous diriger vers le bon service, les agents gèrent la réservation des salles, la création/le renouvellement des cartes d'identité et des passeports, le recensement et l'enregistrement des naissances/décès/mariages ou PACS, l'enregistrement/répartition des courriers arrivant et sortant.

Qui sont vos interlocutrices ?

Accueil : Nathalie Faria

État-civil : Nadine Josserand

État-civil / Accueil : Nédimé Horvath



Les actes d'état-civil et autres missions

- Accueil physique et téléphonique du public (mariages, décès, naissances, PACS, demandes d'actes...), enregistrement de tous les actes d'état-civil et de tous les documents annexes, mise à jour et tenue des registres d'état-civil. Surveillance de la consultation des registres. Préparation des parrainages civils, mariage.
- Élections : les agents gèrent les cartes et listes électorales afin qu'il n'y ait pas d'imprévus lors des scrutins, et s'occupent

de la préparation matérielle et du bon déroulement (mise en place des bureaux de vote, permanences, procurations, dépouillement).

- Cimetières : il y en a 3 sur la commune, dont il faut gérer le fonctionnement et l'entretien, en interaction avec les Pompes Funèbres.

Dans les prochains mois, l'accueil va être réaménagé afin vous proposer un meilleur service et une expérience plus personnalisée.

Pour en savoir plus sur le service et prendre rendez-vous pour les différents actes :

<http://www.mairie-thonès.fr/fr/information/99681/etat-civil>

VOIRIE, MOBILITÉ & aménagement



DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE DES EAUX

Le service va quitter la rue de la Saulne...

... pour s'installer dans un nouveau bâtiment à construire dans la zone artisanale des Balmettes, à proximité de la déchetterie.

Cette construction comprendra une partie stockage et garage de 410 mètres carrés, des bureaux et locaux de vie de 150 mètres carrés incluant un bureau d'accueil, et l'aménagement d'espaces extérieurs de 560 mètres carrés. Elle est conçue pour accueillir 5 à 8 agents, dont 1 secrétaire.

Les travaux commenceront mi-2025 pour un coût estimé à 1 200 000 € HT.



LE NOUVEAU RÉSERVOIR DE CHAMOSSIÈRE

Lors de l'élaboration du Schéma directeur d'eau potable, notre commune a validé plusieurs orientations dont celle consistant à optimiser les ressources actuelles et à sécuriser le fonctionnement et l'exploitation de notre réseau sur l'ensemble du territoire.

D'où les aménagements qui sont actuellement en cours :

■ Création d'un réseau de transit entre Tronchine et la station de la Bossenaz, par la rue Saint Blaise, l'avenue du Vieux Pont, la gare routière, la rue Jacques Golliet et la rue de la Saulne. Ce réseau permettra de sécuriser la distribution de l'eau potable sur les secteurs de Glapigny - La Vacherie - Le Fételay

■ Augmentation du volume de stockage à Chamossière pour sécuriser l'alimentation du centre bourg

C'est pour répondre à ce dernier objectif qu'avait été envisagée la création d'un nouveau réservoir d'une capacité de 1500 mètres cubes à l'origine.

Cette estimation a par la suite été revue à la baisse à l'initiative du cabinet Montmasson, maître d'œuvre de l'opération, qui a proposé de retenir un volume utile de 1100 mètres cubes, évitant ainsi un temps de séjour en réservoir trop important tout en offrant une sécurité d'exploitation suffisante.

Ce nouveau réservoir en cours de construction sera donc constitué de deux cuves de 550 mètres cubes chacune qui seront suffisantes pour desservir le secteur sud de la commune et le centre ville (en complément des Étouvieres).

L'ouvrage sera semi-enterré, de forme circulaire et réalisé en béton armé. Sa couverture se présentera sous la forme d'une coupole coulée sur place. Le tout sera recouvert de terre végétale et enherbé.

La réalisation a été confiée :

- au cabinet Montmasson qui est chargé de la maîtrise d'œuvre,
- à Geolithe au titre des études géotechniques,
- au cabinet Bérard pour la SPS,
- à l'entreprise Lathuille : terrassements, réseaux et génie civil,
- et à l'entreprise Besson pour les équipements.



La fin des travaux et la mise en eau sont prévues pour 2025. La commune investit une enveloppe de 1 200 000 € sur cet ouvrage, couverte en partie par une subvention du Conseil Départemental de Haute-Savoie de 300 000 €.

haute
savoie
le Département





TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration des Vernaies, située à Morette, a été construite par le Syndicat d'Assainissement Fier et Nom en 2005. Elle traite les eaux usées des quatre communes du Syndicat : Les Clefs, Manigod, Thônes et Les Villards-sur-Thônes.

Près de 20 ans après sa mise en service, des chantiers de rénovation et d'amélioration ont été lancés sur deux des organes principaux de la station : la filtration et le digesteur.

★ 2023 : Rénovation de la filtration

Le système de traitement de notre station est dit « biologique » : il utilise des bactéries qui se nourrissent de la pollution dissoute dans l'eau. Des billes de polystyrène, réparties dans quatre grands bassins, servent de support à ces micro-organismes. Après vidange et inspection, les travaux de rénovation ont essentiellement consisté en le ragréage des bétons et l'application d'une nouvelle résine de protection sur les ouvrages de génie-civil dégradés par l'atmosphère corrosive des eaux usées. Environ 100 m³ de billes de polystyrènes neuves ont ensuite été injectés pour compléter les filtres en remplacement de celles endommagées. À noter également qu'un système de recirculation a été ajouté pour diminuer la consommation d'eau en période creuse.

Afin d'assurer la continuité de service de la filtration, les bassins ont été réhabilités par paires, et la filière complète de filtration a été remise en service en décembre, avant la haute saison.

★ 2024-2025 : Vidange du digesteur

Le digesteur permet de traiter les boues résiduelles du processus d'épuration. Dans ce digesteur, des bactéries dégradent la matière organique et produisent du biogaz, utilisé notamment pour chauffer les installations de la station de traitement, en lieu et place du fioul. Grâce à la digestion, le volume des boues évacuées est divisé par deux. Ces boues sont ensuite envoyées dans une filière de compostage.

En avril dernier, le digesteur a été ouvert et vidangé pour la première fois depuis sa construction en 2005. Les principaux enjeux de ce chantier de rénovation de près d'un million d'euros sont l'analyse de l'état des ouvrages de génie-civil, la reprise des résines de protection des bétons, le remplacement de l'agitateur central et la réfection de l'étanchéité du toit. De nombreuses améliorations techniques ainsi que des travaux de mise en conformité aux nouvelles normes, notamment de sécurité, sont également programmés. La remise en service du digesteur est

prévue au printemps 2025.

Grâce à ces deux chantiers, la station d'épuration retrouvera quasiment son potentiel d'origine.

★ Et ensuite ?

Le syndicat a initié cette année deux nouvelles études qui seront menées jusqu'à mi-2025. La première, réglementaire, consiste à déterminer l'origine des micro-polluants arrivant à la station. La deuxième vise à identifier la provenance des eaux claires parasites de notre réseau qui pénalisent le processus épuratoire et accélèrent l'usure des installations.



Halte aux lingettes et autres détritius !

Chaque année, plusieurs tonnes de déchets non-dégradables, notamment des lingettes (pour bébé, intimes ou désinfectantes), des cotons-tiges, des tampons et serviettes hygiéniques, des préservatifs, etc., arrivent à la station d'épuration.

Ces déchets fibreux peuvent à terme boucher les canalisations ou endommager les équipements de la station. Alors, pour le bon fonctionnement de notre station et la qualité du traitement, ne prenons plus les toilettes pour une poubelle !



LOI DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU & ASSAINISSEMENT

Le 17 octobre 2024, le Sénat a adopté une proposition de loi visant à assouplir le transfert aux intercommunalités des compétences eau et assainissement.

Cette adoption fait suite à une annonce du Premier Ministre visant à supprimer l'obligation légale de ce transfert, initialement prévue pour 2026, et à consacrer la libre administration des communes dans ce domaine. La procédure législative doit se poursuivre à l'Assemblée Nationale.

À suivre...



BAPTÊME DU PONT ET DE LA RUE JACQUES GOLLIET

C'est en présence de la famille, de nombreux thônains et des officiels, dont Monsieur le Maire de Thônes Pierre Bibollet et son Conseil Municipal, Monsieur le Sénateur honoraire Jean-Paul Amoudry, Monsieur le Sénateur et Vice-président du Sénat Loïc Hervé, Monsieur le Président de l'Association des Glières Gérard Métral, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Annecy David-Anthony Delavoët, et Monsieur Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, que le pont et la rue Jacques Golliet ont été officiellement baptisés le samedi 12 octobre.

L'appellation de cette nouvelle artère majeure de Thônes permet ainsi de rendre hommage à cette figure locale et nationale. Deux plaques ont été dévoilées, et vous trouverez également un pupitre au croisement avec la rue de la Saulne qui rappelle l'engagement politique et mémoriel de Jacques Golliet, ancien Maire de Thônes, Conseiller Général et Sénateur.



Le parcours du professeur devenu homme politique a été détaillé lors des différentes interventions des officiels :

- Ses débuts dans sa vallée de Thônes avant de partir aux frontières du monde,
- Son engagement exemplaire au service du Pays de Thônes et de la Haute-Savoie,
- Sa carrière en tant qu'Européen convaincu et parlementaire engagé
- Son implication dans le devoir de mémoire, faisant de lui un ardent défenseur de l'Histoire des Glières et de la Résistance
- Le tout faisant de lui un Haut-Savoyard exemplaire à plus d'un titre

Jacques Golliet vu par sa fille Claire

Jacques Golliet, mon père

par Claire Golliet, 1^{er} novembre 2024

Ce n'est pas l'homme public que j'évoquerai ici, mais plutôt le père, le papa qui a été le mien, celui de mon frère François et de ma sœur Odile.

Après nos années d'enfance entre le Sénégal et la Haute-Savoie, notre foyer s'installe définitivement à Thônes, berceau de la famille Golliet.

La petite fille que j'étais se souvient surtout des repas familiaux, des promenades en forêt, des framboises, myrtilles, chanterelles et autres champignons ramassés main dans la main avec mon père en forêt du Mont ou dans les Aravis. L'observation du vivant, le déroulement des saisons, la découverte des ciels étoilés ont été des moments de partage dont le souvenir est précieux.

Puis la marche en montagne, la pratique du ski, avant de devenir des activités plaisantes ont été ponctuées bien souvent d'un « avance ! Tais-toi et marche ! » tonitruants.

En arrière-plan d'une éducation « à la dure », il y avait l'idée (clairement exprimée) de préparer ses enfants au pire : c'est-à-dire l'invasion des Chinois ! En effet, la publication en 1973 du livre d'Alain Peyrefitte « Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera » en a marqué plus d'un. Donc, faire du sport, mais aussi apprendre à supporter le froid, la fatigue, couper du bois et savoir faire du feu, s'habiller de manière adaptée, se diriger la nuit grâce aux étoiles, prévoir la météo en observant le ciel, porter son sac à dos même s'il est lourd, apprendre à cultiver son jardin, ne pas gaspiller l'eau... etc. Bref, il fallait apprendre à survivre et à résister, si jamais la guerre revenait [...]

+
D'INFOS

Retrouvez l'intégralité
de ce récit sur le site
de la mairie...

MAIRIE DE THÔNES
WWW.MAIRIE-THONES.FR



◀ La famille Golliet
devant la plaque
de rue

Dévoilement de la
plaque du pont ▶





LES GARDES PARTICULIERS

Chasse, pêche, forêt, environnement

Ce sont des bénévoles qui prêtent serment et sont au service des communes, des propriétés territoriales ou privées, des sociétés de chasse... avec comme buts : prôner le respect des plus petites aux plus grandes espèces de la faune et de la flore, participer à leur protection, et faciliter la bonne entente entre chasseurs, pêcheurs, et autres utilisateurs dans tous les espaces naturels.

Agréé par le Préfet et assermenté par le Procureur de la République, le Garde Particulier est sous les ordres de son commettant, sous la forme juridique de la Loi 1901.

Une convention a été signée en 2021 avec la Gendarmerie de Haute-Savoie pour s'accompagner et s'assister mutuellement sur les missions. La Fédération Départementale des Gardes Particuliers de la Haute-Savoie regroupe 152 gardes-chasse, 12 gardes-pêche et 10 gardes des bois.



Les missions

- Aménagement des territoires
- Surveillance des territoires
- Protection du gibier
- Mission cynégétique
- Relève des infractions
- Application du code de l'environnement
- Régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)
- Collisions routières avec le gibier
- Surveillance des cours d'eaux



LE RÔLE DU LOUVETIER

Le métier de louvetier est une fonction traditionnelle en France, qui remonte au Moyen Âge. À l'origine, les louvetiers étaient chargés par les rois de contrôler les populations de loups qui représentaient une menace pour les troupeaux et les communautés rurales. Aujourd'hui, bien que les loups soient une espèce protégée, le rôle des louvetiers existe toujours, mais il a évolué pour s'adapter aux enjeux contemporains de la gestion de la faune.

Les missions

- **Régulation de la faune sauvage** : les louvetiers sont mandatés par l'État, sous l'autorité du préfet, pour intervenir sur les populations d'animaux sauvages susceptibles de causer des dégâts, comme les sangliers, les cerfs ou les renards. Leur action est complémentaire à celle des chasseurs locaux.
- **Prévention des dégâts** : ils participent à la prévention des dégâts causés par les animaux sauvages sur les cultures, les forêts ou les élevages.
- **Interventions spécifiques** : les louvetiers peuvent être sollicités pour gérer des situations critiques, comme des battues administratives organisées pour éliminer des animaux devenus trop nombreux ou pour capturer un animal dangereux.
- **Médiation et conseil** : ils jouent un rôle de médiateur entre les différentes parties concernées par la gestion de la faune sauvage : agriculteurs, chasseurs, naturalistes et pouvoirs publics.

Les louvetiers sont des bénévoles, nommés par le préfet pour une période de cinq ans renouvelable. Ils ne perçoivent pas de salaire, mais leurs frais (déplacements, etc.) peuvent être pris en charge. Ce sont souvent des personnes ayant une expérience solide dans le domaine de la chasse et une bonne connaissance de la faune sauvage locale.

Avec le retour naturel des loups en France, les louvetiers jouent un rôle dans les opérations de prélèvement ou d'effarouchement, lorsqu'un loup cause des dégâts importants sur les élevages. Cependant, ces interventions sont strictement encadrées par la loi, compte tenu du statut protégé du loup.

La Haute-Savoie compte une centaine de loups. Il existe 30 lieutenants de louveterie dans le département.



L'ÉCOMUSÉE DU BOIS ET LA FORÊT-ÉCOLE



Retour sur 3 années de projet

L'Ecomusée du Bois et de la Forêt poursuit sa dynamique en passant pour la première fois de son histoire la barre des 22000 personnes ayant participé aux ateliers et des 350 groupes accueillis pour la seule année 2024. Un succès lié aux différentes animations proposées et appréciées de divers publics, et notamment les scolaires.

En parallèle, cette évolution de la structure a permis de porter depuis 3 ans, en partenariat avec la Commune, maître d'ouvrage, et l'association gestionnaire de l'Ecomusée « Thônes Patrimoine et Culture », un projet de forêt-école.

Rappel historique

- 2019 : acquisition de parcelles forestières par la Commune destinées aux activités de l'Ecomusée
- 2020 : crise sanitaire : réflexions et idée d'un projet de forêt multipartenaire, multipédagogique et partagé
- 2021 : sollicitation des partenaires et rédaction d'une fiche action dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain"



- Partenariat avec le Fonds de Dotation Montagne Vivante
- Concertation avec 35 partenaires locaux
- Accueil d'une formation de bûcherons professionnels (Pôle Excellence Bois)

- 3 axes de développement collectivement définis :
 - Sensibilisation à l'environnement / Communication
 - Formation professionnelle / Filière
 - Gestion forestière / Changement climatique

Les ambitions : un espace valorisant la multifonctionnalité et les différents rôles de la forêt de montagne, un lieu privilégiant la pédagogie par l'exemple et l'expérience, un laboratoire à ciel ouvert.



- Signature d'une Convention d'Objectifs avec la Commune / Partenariat avec les Fonds de Dotation Botanic et Fournier
- Lancement des programmes pédagogiques « Les Apprentis Forestiers » et « PhénoClim »
- Exposition « Moi la Forêt »



- Réalisation d'un livret pédagogique avec la CCVT et l'association Sylv'Acctes
- Formations « forêts et changement climatique », avec le CNPF
- Diagnostic sur le plan d'interprétation (le fond) et le tracé (la forme) du sentier pédagogique, avec l'ONF



■ Poursuite des programmes pédagogiques avec les **écoles du territoire intercommunal** et des formations « changement climatique » avec le **CNPF** (propriétaires, élus, étudiants...) (3)

■ Rencontres et démonstrations avec les bûcherons « La Forêt en Partage », pour les vacanciers et les professionnels des offices de tourisme d'**Ancey Mountains** (5, 6)

■ Organisation de la Biennale Au Fil du Bois 2024

■ Chantiers école et examens (coupes sanitaires liées à l'épidémie de scolytes sur les épicéas), avec les Bac Pro Forêt de la **MFR de l'Arclosan** (2)

■ Plantations d'îlots d'avenir et d'enrichissement des parcelles (pins laricio, mélèzes) avec l'**ONF** et en inclusion avec des élèves collégiens (1, 4, 7)



2025

Perspectives : priorité aux travaux et aux aménagements

■ Finalisation du **tracé** et du **terrassement du sentier** sur une boucle d'un kilomètre (8)

■ **Porte d'entrée** de la forêt et de l'Ecomusée :

Structure d'Accueil (**Préau pédagogique**)
et **Toilettes écologiques**

■ Poursuite du **plan d'action**

■ Projets d'aménagement de **3 zones pédagogiques** dédiées à 3 publics cibles :

- Zone « **Yog'arbre** » : scolaires et petite enfance
- Zone « **École de la Forêt** » (salle de classe du dehors) : écoles primaires et collèges
- Zone « **Paysage** » : interprétation et contemplation : familles, lycées et formations professionnelles

Ce projet se veut collectif et participatif ! Il est animé par un Comité de Pilotage qui se réunit régulièrement pour statuer sur les plans d'actions à venir. Si vous souhaitez participer ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à contacter l'Ecomusée !



UN POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

Des voies vertes pour tous

Les Thônains et Thônaines disposent enfin d'un véritable réseau de voies vertes qui relie désormais le pont Jacques Golliet au lac de Thuy, déjà très apprécié par tous ceux qui l'empruntent à des titres divers : privé, familial, professionnel, sportif, ludique, contemplatif.



Pour preuve, les nombreux témoignages de satisfaction des usagers autour de la réussite de ce projet :

"Coup de chapeau à ceux qui ont imaginé et mis en œuvre ces itinéraires"

"Avec la nouvelle gare routière, l'aménagement de l'entrée de ville et cette voie, Thônes a vraiment passé un cap"

"Un vrai bonheur de se balader ici en famille avec les enfants"

"À quand ce type d'itinéraire vers la Vacherie ?"

"C'est vraiment réussi et merci d'avoir pensé aux bancs et aux tables"

"C'est beaucoup plus agréable de se promener ici le long du Fier"

Notre plus grande satisfaction, on la trouve évidemment dans ces retours de la part de ceux que l'on croise le long des voies.

Gageons que ce réseau de mobilités douces et actives connaîtra d'autres développements vers la Vacherie ou bien les Clefs.

À la vérité, ils sont déjà à l'étude parce qu'ils sont, on le sait, très attendus par nos concitoyens et les touristes, car nécessaires à l'attractivité de notre ville qui est à la fois un lieu de vie et de vacances. Ces itinéraires se sont développés un peu partout et répondent au souhait de réconcilier les différents modes de déplacement en voiture, à pied, à vélo, en roller... et pas simplement

au souci de se conformer à une mode. Ces aménagements ont par ailleurs été, ne l'oublions pas, le fruit d'un travail collectif entre ceux qui les ont initiés et pensés, et ceux qui les ont mis en œuvre. L'objectif, enfin, était de transformer notre commune de montagne en un village agréable et heureux.

Ces travaux ont été soutenus par l'État (Fonds mobilités actives - 1 168 334 €), le Département (422 400 € dont 230 400 € déjà perçus) et la Région (Fonds Mobilités Douces - 100 000 €).



Le nouveau parking du Chamois

2024 aura vu l'aménagement d'un nouveau parking derrière l'immeuble du Chamois avec deux maîtres d'ouvrage :

- **la Mairie de Thônes avec une maîtrise d'œuvre assurée par les bureaux d'études PMM pour l'aménagement de voirie et par l'Atelier Fontaine pour l'aménagement paysager,**
- **la Régie d'électricité de Thônes pour l'éclairage public et le réseau BT.**

Trois entreprises sont intervenues sur ce chantier :

- Colas et Lathuille Frères pour les voiries et réseaux,
- Sols Savoie pour les bétons de surface,
- SAEV pour les espaces verts et les maçonneries paysagères,
- LACIS pour l'éclairage public.



L'aménagement de ce parking a par ailleurs nécessité la démolition et reconstruction partielle d'un bâtiment par les entreprises Lathuille et Bianchetti, afin de rendre ce parc de stationnement accessible depuis la rue de la Saulne.

Le plus grand soin a été apporté à l'intégration paysagère grâce à la préservation et à la consolidation du mur médian en pierres sèches et à la plantation d'une grande variété de végétaux, et à la perméabilité des sols. L'entreprise Sols Savoie a réalisé les surfaces des places de stationnement (620 m²) en béton Via Verde en recourant à des moules conçus à partir de matériaux recyclés et à une couche de réglage drainante pour remplir les alvéoles.

Ce nouvel aménagement offre 71 places de stationnement dont une vingtaine pourrait être affectée à l'immeuble Le Chamois. Ce qui va indéniablement améliorer notre offre de stationnement et permettre de désengorger l'hypercentre où le taux d'occupation est proche de 100 % entre 7 et 19 h. Il restituera également l'accès à la gare routière par la nouvelle passerelle Cuillery.

Coût des travaux : 1 032 090 € TTC

- Subv. État : DETR 2024 - 106 613 €
- Subv. Département : CDAS 2024 - 150 000 € (sollicité mais pas de notification à ce jour)



Pour s'informer sur les travaux

www.mairie-thon.es.fr
Application Maires&Citoyens



THONES
Cœur des Vallées



Audit de voirie Geoptis

Une mission d'audit de notre voirie a été confiée en 2023 à la Société Geoptis, filiale de LA POSTE. Les véhicules chargés de la distribution du courrier ont été pour l'occasion équipés de caméras HD pour filmer l'intégralité des voiries communales.

Dans le cadre de cette mission innovante, notre commune dispose enfin d'un véritable outil d'aide à la décision pour l'établissement des plans annuel et pluriannuel d'entretien et d'investissement. Cet outil n'exclura évidemment pas les nécessaires arbitrages auxquels les élus devront continuer de recourir.

Cette démarche répond à plusieurs enjeux financiers, d'attractivité de notre commune et de sécurité routière.

Elle s'est construite en plusieurs étapes dont :

- un enregistrement de l'état de notre voirie au moyen d'une caméra positionnée sur le toit d'un véhicule de LA POSTE,
- une cartographie avec un état des lieux de la voirie,
- une restitution des données comportant une qualification des dégradations (arrachements, fissures, nids de poule),
- des préconisations en termes d'entretien curatif et préventif.



Les deux principales conclusions de cette démarche d'amélioration de notre réseau routier sont les suivantes :

1. **La qualité de notre voirie est moyenne, conforme à celle des autres communes de notre pays, mais insuffisante par rapport à ce qu'elle devrait être,**
2. **Les budgets annuels devraient s'établir au total à 450 000 € (170 000 € au titre de l'entretien et 280 000 € au titre de l'investissement).**



"L'Espace Petite Enfance" en bonne voie...

Ce projet a réellement débuté en avril 2023 avec le choix du maître d'œuvre, "M Architecte" et la réalisation des premières phases (esquisses et avant-projets).

Ce projet communal a été conçu en coordination avec SA Mont Blanc, promoteur de cet ensemble immobilier, qui cède à la commune un plateau brut en rez de chaussée de 500 mètres carrés auquel s'ajoutent 320 mètres carrés de terrain extérieur.

Cet espace accueillera 30 enfants et 15 bébés, et comprendra :

- à l'intérieur, un espace accueil, un bureau de direction, une salle dédiée au personnel, des vestiaires, une cuisine, un réfectoire, 3 salles d'activités spécifiques (motricité, langage et symboliques) et 4 chambres pour les enfants, 3 chambres bébés, une biberonnerie, une salle de change et une grande salle d'activités bébés
- à l'extérieur, un préau couvert (116 mètres carrés), une terrasse non couverte (50 mètres carrés), un local vélos, un local poussettes et des espaces verts

Les principales caractéristiques de cet ensemble seront les suivantes :

- chauffage par pompe à chaleur,
- respect d'une démarche éco-label pour le choix des matériaux (peintures, mobilier, revêtement de sol...)
- accessibilité PMR

La phase avant-projet définitif s'est achevée fin novembre 2024, avant la finalisation du PRO-DCE.

L'acquisition du plateau brut à SA Mont Blanc a coûté 1 378 464 € et la consultation des entreprises est en cours, en vue d'un début des travaux d'aménagement au printemps 2025, qui sont estimés à 629 000 €, plus la maîtrise d'œuvre de 82 000 € (**pour un total de 1 790 417 € HT**)

Le projet a été subventionné par la CAF (470 000 €), l'État (DETR 2022 - acquisition foncière 200 000 €, DETR 2025 travaux locaux petite enfance - en cours de demande pour 50 % du montant des travaux soit 314 500 €), le Département (CDAS 2022 - acquisition des locaux 150 000 €).



Avancement du chantier de L'Idylle - Îlot Rousseau

Ce projet ambitieux, qui combine logements, espaces publics et commerces, redessinera le paysage urbain tout en respectant l'identité architecturale du centre historique. Il entre dans une phase déterminante avec des étapes majeures prévues jusqu'en 2027, et notamment la construction des deux niveaux de sous-sol ces derniers mois.

■ Fin des soutènements provisoires et du terrassement : 3^{ème} trimestre 2025 (dernier bâtiment, côté Résidence du Parc)

■ Fin du gros œuvre : 1^{er} trimestre 2026 (dernier bâtiment, côté Résidence du Parc)

■ Remise en service de l'accès Addebouts : 1^{er} trimestre 2026

■ Livraison de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) : 2^{ème} trimestre 2026

■ Fin du second œuvre : 4^{ème} trimestre 2026 (dernier bâtiment, côté Résidence du Parc)

■ Livraison des logements : entre le 3^{ème} trimestre 2026 et le 1^{er} trimestre 2027

■ Livraison du parking public : 1^{er} trimestre 2027

■ Travaux de finition des espaces publics extérieurs : 1^{er} trimestre 2027



Les aménagements extérieurs ont été pensés pour offrir plusieurs ambiances harmonieuses, notamment :

- un parvis arboré agrémenté de jardinières et de bancs intégrés,
- un espace central arboré en cœur d'îlot, conçu comme un lieu de rencontre et de passage,
- un aménagement paysager avec des bandes engazonnées et arborées pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales sur place.

Ces aménagements paysagers préservent les échappées visuelles vers la montagne et renforcent la connexion avec le cœur d'îlot. Une liaison piétonne reliera le projet aux futurs commerces et au centre-bourg, ceinturant ainsi l'ensemble du site.

Enfin, la majorité des surfaces piétonnes sera réalisée en béton grenailé et pavés granit, en accord avec les matériaux et coloris utilisés dans le centre historique de Thônes, conformément aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.



SANTÉ DES ARBRES PRÉ DE FOIRE ET PLACE AVET

De mauvaises nouvelles suite au diagnostic effectué en octobre 2024

Ce magnifique cadre de verdure au cœur de notre commune, très apprécié pour son calme et sa fraîcheur pendant les périodes chaudes de l'année, est composé d'arbres qui font l'objet d'un classement et doivent avoir toute l'attention des responsables communaux quant à leur suivi sanitaire et leurs besoins en entretien.

Ils font donc l'objet d'un examen régulier de leur état de santé, par Monsieur Marc COSSIN, expert forestier agréé et expert auprès de la cour d'appel de Chambéry, afin d'évaluer les soins à apporter pour leur pérennité.

Suite au dernier diagnostic effectué en octobre 2024, il s'avère qu'un certain nombre de sujets présentent des signes de grande fragilité, et de dangerosité avérée pour la sécurité de la population :

- 3 à 4 tilleuls, sur le pré de Foire, positionnés le long du fier,
- et 5 tilleuls place Avet

Ces arbres donnent des signes alarmants de très mauvaise santé, étant atteints en leur centre par une décomposition très importante du bois n'assurant plus la résistance mécanique, principalement due à leur grand âge. Ceci pouvant provoquer à tout moment la chute de branches de grosse section, voire la chute complète de l'arbre par cassure au niveau du tronc.

Une sécurisation au sol va être mise en place, et l'abattage en urgence va être effectué dans les meilleurs délais.

La mairie va prendre le temps d'effectuer une étude auprès de professionnels pour envisager le remplacement de ces arbres en évitant la plantation d'espèces identiques, une diversification permettant d'éviter la contamination rapide entre sujets lors d'attaques de parasites.

La gestion de ces espaces de vie est importante pour pérenniser ce patrimoine naturel dans notre cœur de ville.





SOYEZ ACCOMPAGNÉS POUR RÉNOVER

HABITAT

La communauté de communes et le département de la Haute-Savoie poursuivent leur engagement en faveur de la rénovation énergétique de votre logement en 2025.

Avec le service Haute-Savoie Rénovation Énergétique, bénéficiez d'un accompagnement gratuit dans votre projet de rénovation énergétique.

■ Profitez de conseils et informations téléphoniques

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet, d'un avis sur une solution technique adaptée ou sur l'utilisation d'un matériau, de connaître les aides auxquelles vous avez droit...

■ Obtenez un rendez-vous personnalisé avec un conseiller

Faites le point sur votre projet de rénovation, bénéficiez d'un avis objectif sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions en rencontrant un conseiller énergie à la CCVT (sur RDV).

■ Bénéficiez d'un suivi complet de votre projet de rénovation énergétique

Soyez accompagné tout au long de votre projet : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, assistance à la mobilisation des aides financières...



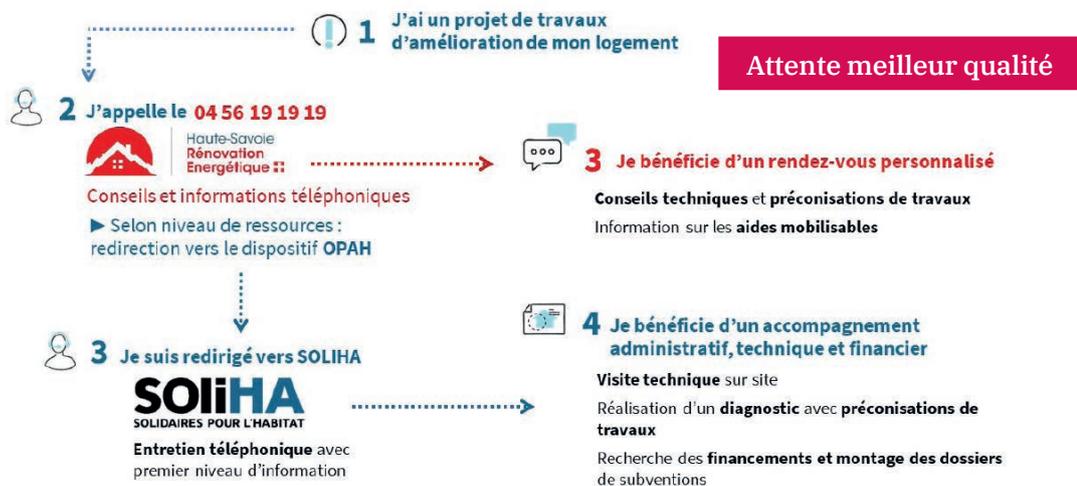
Haute-Savoie
**Rénovation
Énergétique**

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La CCVT, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le département de la Haute-Savoie et l'État, s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.



LE PARCOURS USAGER



Au carrefour des politiques de l'habitat et de la transition énergétique, l'OPAH est un outil de réhabilitation du parc immobilier qui permet d'attribuer des aides aux travaux et un accompagnement technique aux particuliers, sous conditions de ressources.

Des objectifs renforcés

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la première OPAH (2016-2021). Pour la période 2024-2029, le dispositif est élargi aux copropriétés et le budget des aides est largement majoré, passant de 80 000 €/an à 266 000 €/an. L'objectif est de financer les travaux d'environ 350 logements sur 5 ans.

Comment se faire accompagner ?

En tant que propriétaires, pour vous informer et connaître les conditions d'attribution des aides financières, vous êtes invités à contacter un conseiller au **04 56 19 19 19**.

Si votre projet est éligible, vous serez orienté vers SOLIHA, association partenaire de la CCVT, qui vous accompagnera dans la réalisation de vos travaux.

5 domaines d'intervention

- ★ La lutte contre la précarité énergétique
- ★ L'adaptation à la perte d'autonomie de la personne
- ★ La lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- ★ L'amélioration du parc locatif
- ★ La mise aux normes de l'assainissement individuel

CCVT / FRANCE SERVICES
CCDESVALLEESDETHONES.FR

+
D'INFOS

PETITE ENFANCE & affaires scolaires

LES ÉLÈVES DE GLAPIGNY aux Jeux de Paris 2024

En ce début de rentrée scolaire 2024, les élèves de l'école de Glapigny ont eu la chance de vivre un magnifique voyage à Paris, découvrant ainsi la capitale française et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Grâce à l'initiative "Ma classe aux Jeux", nos petits glapotins ont pu assister à une séance de para-athlétisme au Stade de France. Lors de la visite de la Tour Eiffel, ils ont eu l'honneur de rencontrer deux médaillées para-olympiques de taekwondo : Mme Djelika Diallo, médaillée d'argent avec l'équipe de France, et Mme Zakia Khudadadi, médaillée de bronze avec l'équipe des réfugiés, en présence de la Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo. Avec des étoiles dans les yeux et de précieux souvenirs en tête, nos élèves sont revenus à l'école prêts pour une belle année scolaire placée sous le signe de l'entraide et de la solidarité.



L'ÉQUIPE DES PT'IOUS à Paris pour recevoir le Girafe Award régional

Déjà trois années consécutives que le multi-accueil participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Chaque année au mois de mars et pendant une semaine, l'équipe du multi-accueil, en collaboration avec les parents, propose des activités qui sortent du quotidien pour offrir aux enfants des moments d'émerveillement.

Cette année, l'équipe a présenté le projet « Viens, je t'emmène dans la nature ! ». Tous les enfants de la structure ainsi que quelques enfants de la crèche familiale se sont rendus au parc des Écureuils : ils ont pu profiter de l'extérieur et de la nature afin de se l'approprier et d'en détourner les éléments. Les petits ont pu utiliser tous leurs sens : le toucher des matières (bois, feuille, mousse, pierre...), l'odorat (la terre humide et l'ail des ours), l'ouïe avec le chant des oiseaux et les bruits environnants, la vue avec les différentes couleurs. La libre exploration est au centre du projet, laisser l'enfant expérimenter, manipuler et combiner les éléments en toute liberté. Explorer et découvrir de nouveaux horizons facilite le développement de l'autonomie et

de la confiance en soi.

Pour être lauréat, l'équipe a rédigé un dossier de candidature complet qui reprend la pertinence du projet, les ressources, l'intérêt pour le développement de l'enfant, les qualités pédagogiques et l'impact du projet. Avec l'aide d'une famille, nous avons réalisé une vidéo d'illustration pour concourir, comme plus de 200 autres structures en France.

Le 14 octobre, l'équipe du multi-accueil était invitée au ministère du travail, de la santé et des solidarités, pour la cérémonie des Girafes Awards 2024, afin de recevoir le Girafe Award régional Auvergne Rhône-Alpes qui récompense les talents, l'engagement, l'inventivité et la qualité de son approche pédagogique en faveur du trio parents, enfants et professionnelles. Cette cérémonie a permis de valoriser le travail et l'investissement de l'équipe des Pt'ious pour la qualité d'accueil proposée aux enfants. L'équipe tient à remercier tous les parents qui ont participé à ce projet !

Bravo à toute l'équipe !



SPECTACLE DES ÉCOLES POUR LES 80 ANS - 17 juin

L'USEP (Union sportive de l'enseignement primaire) a organisé dans tout le département des manifestations de commémoration de la Libération de la Haute-Savoie. Le 17 juin, les classes de l'école élémentaire Arthur Thurin de Thônes, des écoles de Saint Jean de Sixt et des Villards sur Thônes se sont réunies sur le stade des Perrasses malgré la pluie. Les quelques 380 élèves présents ont travaillé sur la Libération tout au long de l'année en classe. Le spectacle chorégraphique proposé visait à ancrer le devoir de mémoire, mais également à fêter la paix, valeurs essentielles en ces temps troublés. Plus de 800 personnes ont assisté à ce spectacle. Les enfants ont effectué plusieurs danses, des textes historiques ont été écoutés, et des mots d'enfants ont été lus. Une intervention

forte et poignante de Mr Atrux, racontant des moments de vie pendant la guerre, a marqué adultes et enfants. Les harmonies des différentes communes ont accompagné les enfants pour un final chanté. Cette cérémonie a joué tout son rôle et répondu aux enjeux mis en place par l'USEP et ses partenaires : « Ensemble puisons dans le passé pour bâtir un avenir plus fraternel. »



A noter : Le Groupe Thurin a obtenu le 1^{er} prix Mémoire remis par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite pour sa participation à l'organisation de ce spectacle, sa participation à Rando Glières et aux commémorations, et son voyage au Chambon-sur-Lignon (voir p. 19).



LE PORTAIL FAMILLES

C'est parti ! La commune de Thônes a décidé de se lancer dans la mise en place d'un portail destiné aux familles pour faciliter les démarches liées à la petite enfance, à la restauration scolaire, et dès la rentrée 2025, aux associations "Les abeilles" et "Foyer d'Animation et de loisirs".

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Le portail familles est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation, destiné aux familles, permettant de dématérialiser les demandes concernant la crèche, la cantine, le Foyer et les Abeilles, 7j/7, 24h/24.

QUAND ?

Le 1^{er} changement interviendra dès le 6 janvier 2025 pour les familles, avec la réservation à la restauration scolaire.

COMMENT ?

La vie scolaire a procédé au pré-enregistrement des informations de votre famille, qu'il faudra compléter. Fin décembre vous recevrez vos codes d'accès et vous pourrez réserver les repas de votre enfant pour le cycle 6 janvier-21 février.

OÙ ?

Vous recevrez le lien par mail



Un compte sécurisé accessible 24h/24

- Accès direct à partir du site internet de la structure
- Interface web intuitive
- **Utilisation et vie privée des familles**
- Espace sécurisé
- Compte famille personnalisé
- Données familles complètes
- Inscriptions et réservations
- Suivi des demandes en temps réel
- Formulaire adaptés pour tout type de démarches
- **Communication avec la structure**
- Paiement en ligne sécurisé par CB, PAYPAL, TIPI, PAYBOX, etc.
- Factures dématérialisées ou paiement dès l'inscription
- Echanges de documents en ligne (envoi et réception)
- Diffusion d'actualités
- Messagerie interne

Des données saisies et mises à jour par les familles

Avantages côté famille

- **Une application sécurisée et accessible**
- Guichet disponible 24h/24 et 7j/7
- Accessible sur smartphone, tablette ou PC

Avantages côté structure

- **Une application à paramétrer**
- Écran d'accueil personnalisable
- Paramétrage des zones obligatoires à saisir
- Règles autorisant ou interdisant aux familles les modifications de données
- Définition des conditions d'inscriptions aux différentes activités mises en ligne
- Intégration automatique des données de l'espace famille vers iNoé ou étape de contrôle par la structure
- **Hébergement de l'application**
- Serveurs sécurisés

Communication avec la famille

- Utilisation intuitive
- Mise à disposition des documents en ligne
- Diffusion d'actualités
- Factures et documents dématérialisés

S'inscrire, réserver, et payer ses factures en quelques clics

www.aiga.fr

COMMÉMORATION DES 80 ANS

de la libération de la Haute-Savoie



COMMUNES MÉDAILLÉES DE LA RÉSISTANCE



Le 7 septembre, à Terrou (Lot), le maire de Tavaux-Pontséricourt (Aisne), Daniel Leturque, transmettait le drapeau des communes titulaires de la médaille de la Résistance française au délégué national de l'Ordre de la Libération, le Général Baptiste.

Ce dernier le confiait ensuite à Jean-Pierre Dufourcq, maire de Terrou. A tour de rôle et dans l'ordre alphabétique, les communes médaillées se transmettent chaque année ce drapeau symbolisant leur attachement aux valeurs portées par la Résistance et la transmission de ces dernières. Cette cérémonie donne lieu à une

manifestation empreinte d'une grande ferveur, car se trouvent rassemblés en un seul lieu les souvenirs de la Résistance, souvent douloureux, de chacune d'entre elles. **Après Terrou ce sera donc au tour de notre commune de recevoir le drapeau le samedi 20 septembre 2025.** C'est pourquoi Claude Collomb, maire-adjoint de Thônes a accompagné le maire de Terrou pour déposer une gerbe au monument aux morts.

Photo : Le délégué national de l'Ordre de la Libération confie au maire de Terrou le drapeau des communes médaillées de la Résistance française. **Pensées pour le Maire de Terrou, Jean-Pierre Dufourcq, décédé subitement le 28/11/2024.** Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine passation Terrou-Thônes.



JEUNES ET ENGAGÉES : PORTRAITS CROISÉS

Mathilde et Emma sont nos deux porte-drapeaux officiels



Mathilde



Emma

Mathilde : Pourquoi as-tu voulu devenir porte-drapeau ?

Emma : J'ai reçu la formation de porte-drapeau grâce aux Cadets de la Gendarmerie. J'ai tout de suite beaucoup aimé les valeurs que cela représente. De plus, je voulais avoir un autre engagement, mais cette fois-ci auprès de ma commune. Depuis très jeune je participe à des cérémonies commémoratives, et j'ai donc voulu avoir l'honneur et la fierté de porter un drapeau chargé d'histoire et de symboles, pour nos héros morts pour la patrie.

Emma : Et toi alors ?

Mathilde : J'ai intégré le CMJ quand j'étais au collège, et j'ai dans ce cadre participé à de nombreuses commémorations, en lisant des textes. Je trouvais fascinant d'observer les porte-drapeaux présents lors de ces temps. J'ai également effectué le SNU. Le devoir de mémoire est également quelque chose qui me tient à coeur. Grâce à cela, j'ai pu participer à deux passations de drapeau de la médaille de la résistance à Terrou et Tavaux. C'étaient des temps très forts, où j'ai pu rencontrer tous les porte-drapeaux des 17 villes médaillées de la résistance.

Mathilde : Et sinon tu fais quoi dans la vie ?

Emma : Je suis actuellement en Bac général au lycée Louis Lachelin à Argonay. J'ai choisi les spécialités Sciences Économiques et Sociales (SES), Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP) et avec option Droit. Je souhaite, dans les prochaines années, effectuer des études de droit, plus

précisément en droit pénal. J'espère pouvoir déboucher sur le métier d'avocat mais je ne suis pas fermée à d'autres opportunités.

Emma : Et toi, il me semble que tu es en études supérieures ?

Mathilde : Effectivement, je suis en deuxième année de formation de trois ans à Lyon pour devenir éducatrice spécialisée. J'ai eu l'occasion d'effectuer plusieurs stages, l'un avec des enfants placés, l'autre avec des personnes sourdes et une déficience intellectuelle. J'essaye de me rendre disponible un maximum pour tenir mes engagements en tant que porte-drapeau. Et ça me permet de faire un parallèle avec le fait que nous soyons un binôme toi et moi, lorsqu'une ne peut pas aller à une commémoration, nous essayons de faire en sorte que l'autre puisse !

Mathilde : Et sinon qu'est ce que tu aimes bien faire dans la vie ?

Emma : J'aime beaucoup lire des livres qui parlent de sujets divers tels que des biographies de personnes célèbres, des thèmes de géopolitique et de sciences politiques,... J'apprécie beaucoup les grandes villes notamment Paris et ses musées, mes préférés sont les Invalides et le musée d'Orsay. J'aime passer beaucoup de temps avec ma famille et mes amis.

Emma : Et toi ?

Mathilde : J'aime beaucoup être dans la nature, me promener, écouter de la musique, lire des livres, aller dans des musées, voir des expositions, aller au cinéma, passer du temps avec ma famille et mes amis !



LE DEVOIR DE MÉMOIRE À L'ÉCOLE

Une classe de 3^{ème} du collège des Aravis a participé au Concours National de la Résistance

En cette année du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France, un groupe d'élèves volontaires de 3^{ème} du collège a participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Après avoir franchi la première sélection à l'échelle départementale, les élèves se sont rendus à Lyon dans le cadre d'une sortie scolaire. Au programme : une visite guidée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation le matin, une balade urbaine dans le quartier historique du Vieux Lyon l'après-midi.

Les élèves ont eu le plaisir d'apprendre une semaine plus tard qu'ils avaient été sélectionnés parmi les lauréats du concours pour leur

Des élèves du Groupe Thurin au Chambon-sur-Lignon

Dans le cadre de leur travail sur le 80^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie, les CM1 et CM2 de l'école Arthur Thurin sont partis au Chambon-sur-Lignon, en mai et juin, village classé « Juste parmi les Nations » pour avoir accueilli et caché des enfants juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Cette semaine a été mémorable, les élèves ont visité le mémorial et

exposition virtuelle présentant différents parcours de Résistance, se voyant ainsi récompensés pour leur investissement dans le devoir de mémoire, à découvrir sur <https://bit.ly/3Cz49aj>.

Près de 900 élèves ont participé pour la Haute-Savoie et se sont retrouvés pour la plupart d'entre eux le 29 mai à l'Espace des Allobroges de Cluses pour la remise des prix départementaux. **La classe obtient le prix dans la catégorie "Meilleurs travaux collectifs"**.

travaillé sur les droits des enfants, les JO pendant la guerre, l'histoire de deux enfants juifs, et l'histoire du village dont la configuration rappelle celle du plateau des Glières.



DEUX DESTINS LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS DE THÔNES

Jacques Golliet et l'Association des Glières

L'Association des Glières est l'héritière des actions initiées par les Rescapés des Glières dès 1944, visant à maintenir la mémoire des combats, l'esprit de résistance et le culte des camarades tombés.

Initialement centrée sur la solidarité entre anciens maquisards et leurs familles, elle a évolué pour intégrer des dimensions plus larges comme l'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la Résistance.

Jacques Golliet joua un rôle clé dans cette continuité et cette évolution. Ancien maire de Thônes (voir page 8) et président du comité de gestion du cimetière de Morette, il a été déterminant dans la préservation et l'aménagement de ce lieu mémoriel. En 1988, il devint le premier président de l'Association du Plateau des Glières, créée pour assurer la transmission de l'héritage des Rescapés.

Sous sa présidence, l'association prépare la fusion avec celle des Rescapés, aboutissant en 1998 à la création de l'Association des Glières pour la Mémoire de la Résistance.

Jacques Golliet a su incarner la transition entre la génération des combattants et les nouvelles structures, tout en veillant à maintenir les valeurs du maquis. Il a été un artisan de l'intégration de cet héritage dans une démarche collective et pérenne, symbolisée notamment par le 50^e anniversaire des combats des Glières en 1994, présidé par François Mitterrand.

Fernand Cuillery et la médaille de la Reconnaissance Française

Né rue de la Saulne à Thônes de parents hôteliers en 1893, Fernand débuta sa carrière dans l'hôtellerie en Europe et au Brésil. Aux lendemains de la Première Guerre Mondiale, il partit tenter l'aventure au Mexique alors que le pays venait à peine de sortir de la période révolutionnaire.

C'est dans ce contexte survolté, que **Fernand Cuillery** essaya de faire fortune dans le commerce, en fondant sa propre maison de vins et meilleurs spiritueux d'Europe. A Mexico, sa personnalité charismatique en fit une figure rayonnante : il devint co-fondateur du Lycée Français, et vice-président de la Fédération Mexicaine d'équitation.

Son succès foudroyant ne lui fit pas oublier pour

autant son village natal. Aux heures sombres de la Seconde Guerre Mondiale, il fit parvenir aux Thônains de nombreuses aides financières et des denrées devenues très rares, telles que le sucre et le café vert, et chargea son ami Louis Haase, alors Maire de Thônes, de distribuer ces marchandises auprès de la population. Il sera récompensé pour ses actes de dévouement par la médaille de la Reconnaissance Française.



COMMÉMORATION DES 80 ANS

des bombardements de Thônes

CHRONOLOGIE D'UN DÉSASTRE



Le mardi 1^{er} août 1944, une soixantaine de Thônains montent au plateau des Glières en camions et en cars, rejoignant les 1500 volontaires venus récupérer les 162 tonnes d'armes et de munitions parachutées par 72 avions.

Maquisards au plateau des Glières



Le débarquement des alliés en Normandie a eu lieu deux mois plus tôt, et celui en Provence se profile pour ce mois d'août 44, rayonnant de chaleur, mais aussi de promesses de Libération.

En Haute-Savoie depuis le mois de mars, l'espoir immense et la force de résistance aux ennemis de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, nés sur le maquis des Glières, fortifient la population pour en finir avec l'occupant et ses complices français.

Dans cet esprit, le mercredi 2 août, un convoi de camions mêlant allemands et miliciens se dirigeant d'Annecy vers Thônes, centre important de Résistance, tombe dans l'embuscade tendue par des maquisards peu avant le col de Bluffy.

L'accès à Thônes est coupé par un arbre abattu qui barre la route. La conséquence de cet épisode est que les allemands vont désormais attaquer avec leur aviation.



L'église

Ainsi, dès le matin du jeudi 3 août vers 9 heures, les Thônains remarquent un avion qui tourne au-dessus de la cité en laissant dans son sillage une fumée blanche, et ils s'interrogent.

La réponse arrivera malheureusement le soir même vers 18 heures : cette fois ce sont trois avions qui surviennent au-dessus de la forêt du Mont, qui foncent sur le centre-ville et larguent chacun une bombe. Ces bombes sont particulièrement efficaces car elles dispersent un grand nombre d'éclats destinés à engendrer de gros dégâts de démolition.

La première bombe endommage très sérieusement le côté droit de la nef de l'église, dont le plafond est détruit. La rue Blanche est couverte de poussière, jonchée de débris des vitres brisées par l'explosion.

La deuxième bombe atteint encore le périmètre du centre-ville



Rue Blanche

derrière les Arcades entre la rue de la Saulne et le passage des Addebouts. Les habitants se sont réfugiés dans les jardins croyant être en sécurité. Mais un deuxième engin de mort lâche son projectile sur la maison Verjus semant à nouveau la terreur et la désolation.

La troisième bombe ne fera que peu de dégâts matériels dans un pré après la croix de Bellossier. Tout cela en l'espace d'une demi-heure à peine.



Le Vieux Pont



Mais dans le centre de Thônes l'heure est à la désolation, car on dénombre déjà 9 morts et 23 blessés. Alors que les secours s'organisent, les habitants paniqués fuient le centre et se réfugient dans la forêt du Mont quand le deuxième bombardement du 3 août commence vers 19 heures, larguant à nouveau 3 bombes. Les deux premières tomberont sans éclater mais le troisième projectile fera une nouvelle victime rue Louis Haase.

Le maire ordonne alors l'évacuation de la ville et organise les corps de métiers et les services indispensables à cette situation d'urgence.



Resse



Legon



Visite du Général de Gaulle

Vendredi 4 août, après plusieurs alertes dans la journée, une nouvelle attaque frappe Thônes aux alentours de 19h30, endommageant le Vieux Pont, la scierie et creusant un cratère à l'emplacement de l'ancienne gare du TAT. Encore de gros dégâts matériels, et des largages de tracts allemands justifiant les bombardements et menaçant la population complice avec les « maquisards terroristes ».

Mais en ce soir du 4 août les victimes se trouvent sur la commune des Villards-sur-Thônes, après les deux bombes lâchées au cœur du petit village : une maman et sa petite fille d'un an venues fuir justement les bombardements d'Annecy à la campagne.

Le bilan de ces deux journées est très lourd : 12 morts et de nombreux blessés physiques mais c'est aussi toute la population de nos vallées qui est frappée psychologiquement.

La reconnaissance de ces souffrances viendra rapidement dès le 5

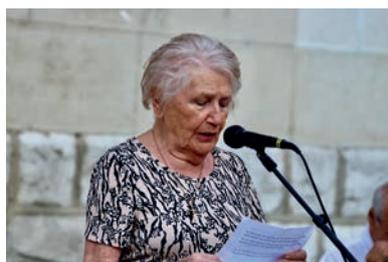
novembre 1944 par le Général de Gaulle qui, en tant que Président du Gouvernement de la République, rendra sur le parvis de l'Hôtel de ville de Thônes l'hommage de la France toute entière à la cité meurtrie.

Un an plus tard, le 15 octobre 1945, la médaille de la Résistance sera attribuée à la ville de Thônes : « Chef-lieu héroïque, ville martyre, dont le nom reste lié à l'épopée des Glières ».



Remise de la médaille de la Résistance

Le samedi 3 août 2024, la ville de Thônes a commémoré le 80^{ème} anniversaire des bombardements, en présence des familles impactées par le drame, qui ont pu témoigner et partager leurs souvenirs émouvants. Une messe du souvenir et de la paix a également été célébrée.

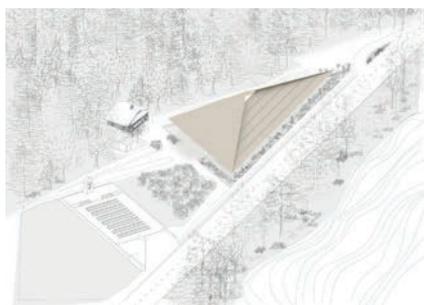


PROJET DE REQUALIFICATION DU SITE DE MORETTE

D'ici 2028, le site mémoriel de Morette, entre Thônes et La Balme-de-Thuy, sera modernisé pour renforcer son rôle en tant que lieu emblématique de la Résistance.



Ce site, comprenant une Nécropole Nationale de 105 tombes (érigée en 1944 et devenue Nécropole en 1984), le chalet des rescapés (XVIII^{ème} siècle), et un mémorial de la Déportation (1964), sera partiellement transformé. Le mémorial actuel, jugé inadapté, sera remplacé par un bâtiment de 1600 m² comprenant un espace d'accueil, deux salles pour les activités scolaires, un auditorium de 120 places, des espaces d'exposition et une salle hors sac.



Le projet, estimé à 15 millions d'euros et supervisé par le cabinet d'architectes japonais Kengo Kuma & Associates, vise également à améliorer l'harmonie entre les différents éléments du site. Le **Conseil départemental de Haute-Savoie**, maître d'ouvrage, espère ainsi rendre hommage aux actes héroïques locaux de la Seconde Guerre mondiale et offrir aux visiteurs un parcours empreint de solennité.

Visuels © Kengo Kuma & Associates

Bien que Morette soit un lieu de mémoire, honorant le passé glorieux des combattants des Glières, il se projette également vers l'avenir. La participation de 600 écoliers à la cérémonie du 80^e anniversaire des combats, en présence d'Emmanuel Macron le dimanche 7 avril 2024, en témoigne.



LES BLOCKHAUS DE MORETTE

Le défilé de Morette s'ancre dans la Grande Histoire. La racine de ce nom de lieu pourrait être un ancien mur de fortification romain « murata » qui aurait servi de poste de guet. Nous avons bien là un lieu de passage stratégique depuis fort longtemps !

C'est pourquoi, quelques siècles plus tard, on y découvre des blockhaus en béton de la seconde guerre mondiale, taillés dans la falaise. Ces ouvrages appartiennent à la Ligne Maginot des Alpes, construite par l'armée française durant la « drôle de guerre ». Les ennemis étaient les Allemands et les fascistes italiens.

Dès 1930, le Général Mittelhauser avait pressenti la nécessité d'édifier des barrages sur les voies de communication pour stopper l'avancée des armées motorisées, et en 1939, l'état-major français s'inquiète d'une intrusion des Allemands en France

via la Suisse. Il faut compléter cette Ligne Maginot en fortifiant la Haute-Savoie. Mais la zone franche de 1860 ne permettait pas la construction de fortifications. Dans l'urgence, on construit des lignes de défense à Thollon près du lac Léman, Groisy, Dingy, pont de Morette, afin de protéger les axes de communication et le fond des vallées.

Même si en 1944, durant l'été, des maquisards et des forces de l'ordre y combattent, ces blockhaus n'ont jamais connu le feu, car les blindés allemands sont arrêtés à Alby-sur-Chéran par l'armistice du 25 juin 1940.

Les Blockhaus sont de deux types.

Au bord de la route à Morette, on trouve l'édifice de type « caverne », pour y installer un canon anti-char et une mitrailleuse.

Plus haut, dans un champ, c'est un édifice de type Briançon, surnommé « pilule » à cause de son aspect spécifique, qui peut être observé. On retrouve le même au défilé de Dingy, au sommet de la voie romaine. Ce type de construction destiné à une mitrailleuse, devait contrôler la route située en contrebas. Des portes blindées en permettent l'accès.



Cette page "Libres Propos" est consacrée à la libre expression des listes représentées au sein du Conseil Municipal. D'un commun accord, les deux listes ont souhaité déroger à la réglementation en se répartissant de façon égalitaire cet espace.

Liste «Un avenir pour tous»

On semble découvrir que la France est confrontée à une dette abyssale

Pourtant, cette dette n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 2000 et s'envole depuis quelques années.

Or, jusqu'alors tout le monde s'est plus ou moins tu.

Le fait est qu'aujourd'hui notre pays est devenu une cocotte-minute prête à exploser devant l'ampleur de la crise financière.

Après plusieurs années d'inconséquence, chacun devrait comprendre que la faute est collective et que nous avons tous largement profité de la générosité de l'État et de ses erreurs.

Malheureusement, c'est à un triste spectacle auquel nous assistons aujourd'hui, un bien triste moment.

En effet, d'aucuns cherchent des excuses, d'autres feignent de comprendre, d'autres enfin recherchent les prétextes les plus fallacieux pour ne pas participer à l'effort de redressement national.

Ce bien triste moment devrait plutôt être celui d'une véritable prise de conscience, celui de l'humilité de ceux qui ont défendu et porté des réformes qui s'avèrent mortifères pour notre pays.

Parmi elles, il y a notamment la funeste réforme territoriale qui, loin s'en faut, n'a pas produit les effets escomptés. Ne devait-elle pas permettre des économies d'échelle ? La fusion de certaines régions a

par exemple produit des effets inverses, tout comme la généralisation des intercommunalités.

Mais l'heure n'est plus à rechercher des responsables parce que tout le monde est responsable : ceux qui ont décidé et fait, ceux qui ont cautionné et profité... au niveau individuel et collectif...

Et tout le monde devrait contribuer au redressement de notre pays - y compris par des mesures de réduction de la dépense publique - en évitant, évidemment, de compromettre la croissance du pays par des hausses exagérées d'impôts ou par des baisses de nos investissements.

Sans vouloir exonérer les communes, les intercommunalités devraient plus particulièrement contribuer à l'effort au redressement de nos finances publiques, en raison des surcoûts qu'elles ont occasionné.

En conclusion, nous devons changer de logiciel, revoir les modes d'attribution des subventions à nos collectivités et aux entreprises, en finir avec le quoiqu'il en coûte, et simplifier les procédures administratives et notre organisation territoriale.

Pour la liste «Un avenir pour tous»

Liste «Pour une Transition Participative à Thônes»

Résistances

Depuis le début de ce mandat nous avons œuvré, en vain, pour mettre en place des réalisations plus proches du quotidien, comme l'amélioration des espaces de jeux et de loisirs pour les enfants et les jeunes (City Stade, amélioration du skate park), l'évolution de la Ferme du Villaret vers un projet novateur pour la transition agricole et alimentaire.

Nous constatons le manque d'anticipation de la rénovation et l'adaptation de nos bâtiments publics comme le groupe Thurin et sa cantine, le gymnase des Perrasses, « la tente » du Boulodrome, le Château...

Nous voulons privilégier le logement pour les familles les plus modestes.

Aussi nous souhaitons élaborer, dans un esprit collaboratif et solidaire, des programmes novateurs d'accès dans des logements durables.

Nos projets de création de structures collectives telles qu'un Foyer de Jeunes Travailleurs, une résidence intergénérationnelle, ou des projets alternatifs, semblent être aujourd'hui pris en compte dans le nouveau Programme Local de l'Habitat développé par la CCVT.

Nous préconisons aussi depuis 4 ans la mise en place du quotient familial pour les prestations et services locaux, mesure attendue par la CAF, afin de combattre « la vie chère » en Haute-Savoie.

A ce jour, la majorité a donné préférence à la réflexion autour des grands projets (centre ville, Place Avet, Plaine des Sports...). Elle a ainsi fait appel à des cabinets d'étude sans prendre en compte les attentes et les besoins des citoyens, ce qui, à nos yeux, est une dérive réelle de la maîtrise de nos programmes d'investissements.

Nous avons toujours fait preuve de résistance.

Nous continuons à porter une expression libre et engagée, dans la concertation et le respect des idées de chacun, en privilégiant la transition participative et citoyenne.

Nous poursuivons notre engagement, au profit des solidarités et du vivre ensemble, de la préservation du territoire et de son environnement.

Pour préparer demain, nous sommes toujours et encore à votre écoute, vous habitants, citoyens, Thônains.

Les élus de «Pour une Transition Participative à Thônes»
contact@thones-transition-participative.fr

SPORT, CULTURE *et vie associative*



HOMMAGE À MIREILLE MAZILLIER

Voilà déjà plus d'un an que Mireille Mazillier nous a quittés, le 24 juillet 2023

Affectée en tant que maîtresse de l'une des deux classes de l'école de Glapigny en 1970, Mireille a enseigné pendant près de 40 ans et a été un modèle pour deux générations d'enfants.

Tout au long de sa carrière, les élèves ont pu apprécier sa gentillesse et sa rigueur, les faisant progresser tout en les rassurant. Cette passionnée ne comptait pas ses heures, toujours disponible pour aider les enfants en difficulté en donnant des cours après la classe ou pour recevoir les parents, et laissant l'école ouverte pour les étourdis qui oubliaient un cahier.

Tous ceux qui ont usé les bancs et les chaises de l'école se souviennent encore avec nostalgie du moment où il a fallu la quitter.

Mireille et son mari Christian occupaient l'appartement au-dessus de la classe, l'école faisait partie intégrante de leur habitation et ils prenaient plaisir à entretenir les fleurs, notamment le rosier cher à Mireille. Christian s'occupait du jardin et du déneigement l'hiver pour préparer le chemin avant l'arrivée des élèves.

Mireille aimait la gastronomie et pouvait apprécier les plats cuisinés préparés par son mari. Elle pratiquait l'italien et ils partaient régulièrement voyager de l'autre côté des Alpes, mais aussi en Bretagne et dans les Alpilles.

Elle était une lectrice assidue et une fan de Bernard Lavilliers.

Elle continue de vivre dans le souvenir de tous, enfants devenus grands, parents et voisins, et la ville de Thônes tenait à rappeler sa carrière exemplaire au service des habitants de Glapigny.



HOMMAGE À ROLAND VALERE

Le 20 septembre dernier, nous avons dit un dernier au revoir à Roland Valère, dit « petit cheval », personnage connu de la ville de Thônes et qui a dirigé le centre équestre pendant toute sa carrière professionnelle.

Jeune parisien sans famille, Roland arrive à Thônes en décembre 1975 à l'âge de 19 ans.



Dès son arrivée, il est pris en charge par Charles PALACIOS, Président de l'Office de Tourisme et du centre équestre et par Narcisse VEVRAT, retraité de la garde républicaine et membre actif de l'Office de Tourisme. Toutefois, c'est principalement la famille BONNET, qui vient juste de reprendre l'hôtel-restaurant l'Hermitage situé rue du vieux pont, qui s'occupe de lui. Cette famille devient alors sa famille de cœur. En 1973, le centre équestre est créé. Il est géré par des bénévoles et compte une seule employée, Martine BAL. Roland accompagne Martine pendant 2 ans avant de reprendre la direction jusqu'à sa retraite en 2017. Il développe l'activité en proposant des cours collectifs et particuliers, des baptêmes et balades à poney ou à cheval. Il est toujours très impliqué dans le tissu associatif de Thônes et les chevaux du club sont présents à bon nombre de manifestations.

Enfant de la DDASS, Il œuvre pour faire participer les personnes à mobilité réduite et à déficience intellectuelle, ainsi que des jeunes en réinsertion sociale, aux activités équestres.

Il met en place le parc animalier situé à côté du centre équestre. Cet espace, très apprécié par les petits et grands, offre une découverte des animaux de la ferme et une sensation de reconnexion à la nature, loin des bruits urbains.

Aujourd'hui, quelques bénévoles reprennent le flambeau pour soigner les animaux, entretenir le parc et pérenniser cet espace convivial de plein air, ouvert à tous, comme le souhaitait Roland. Nous nous souviendrons de son flegme atypique, de son franc-parler et de sa générosité.

Par ces lignes, le Conseil Municipal exprime à son fils Nicolas et à ses proches, ses sincères condoléances.



SAISON Culturelle

A vos agendas !

15 décembre



**GABOR & LES
CHAPEAUX ROUILLÉS**

spectacle

16 mars



**ORCHESTRE DES PAYS
DE SAVOIE "QUEEN"**

concert

18 janvier



NICOLAS VANIER

conférence - rencontre

4 avril



LA PORTE D'À CÔTÉ

théâtre

14 février



LOUIS CHEDID

concert

17 mai



LES COQUETTES

humour-musical



PROGRAMMATION
& COMPLÈTE
BILLETTERIE



LE DOMAINE NORDIQUE DE BEAUREGARD

Un site naturel exceptionnel

Le domaine nordique du plateau de Beauregard se partage entre Thônes pour sa plus grande partie, et La Clusaz (boucle débutant) et Manigod (départ des pistes).



Les pistes

- Accès : 1 km
- Beauregard : 1.3 km
- Les Crulets : 2 km
- Vonezin : 1 km
- Le Plateau : 2.8 km
- Le Nant : 2.9 km
- Circuit des bleues : 6.1 km
- Le Lachat : 8.6 km
- Sous Colomban : 1.5 km
- Vargne : 1.1 km
- Les Poutassets : 1.5 km
- Tétrasy Lyre : 14.5 km (tour complet du domaine dans le sens classique)

Le site offre 20 km de pistes avec des difficultés variées qui vont de la piste verte à la piste noire et un dénivelé positif cumulé de 450 m.

Chaque jour, il est entretenu et préparé par 4 salariés. Pierre, Théo, Antoine et Marion sont heureux de vous accueillir. Pisteurs-secouristes polyvalents, ils veillent à la sécurité des usagers en préparant les pistes grâce à un damage quotidien et rigoureux. Ils assurent aussi l'accueil des personnes et les renseignent avec plaisir, de 8h30 à 16h30 ou 17h00. Il est possible de les contacter au 04 50 32 62 15 ou par mail : spib.nordique@gmail.com

Le domaine est doté d'un enneigement 100% naturel, l'ouverture est effective dès les premières chutes de neige. L'altitude moyenne permet une exploitation jusqu'à la fin du mois de mars.

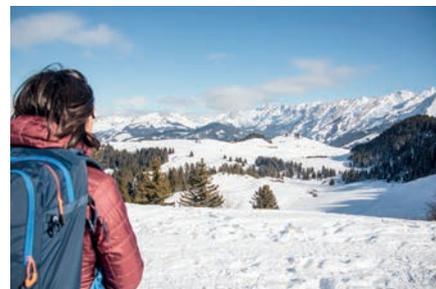
L'achat des forfaits est possible au chalet nordique qui se situe au Col de La Croix-Fry ou en ligne sur www.haute-savoie-nordic.com/forfait-nordic-pass-74

Les 2 styles (skate ou classique) sont possibles sur le domaine, ce qui nécessite un damage avec un plan lisse impeccable et un fond plutôt compact.

Les skieurs sont des pratiquants confirmés mais à ceux-ci se mêlent aussi les familles, les touristes et les scolaires de notre territoire. Il n'est pas rare de croiser les athlètes locaux comme Hugo Lapalluz, Théo Chély, Gérard Agnellet mais aussi Antoine Collomb-Patton, ce dernier étant sponsorisé par la commune de Thônes.

L'espace naturel du plateau offre aux skieurs une belle diversité de paysages avec des zones boisées, des chalets d'alpage et une perspective ouverte sur les sommets environnants comme le Mt Lachat, la chaîne des Aravis et même le Mt Blanc.

Pour la saison 2023/2024, 25000 skieurs sont venus profiter de la qualité des pistes du domaine nordique du plateau de Beauregard !



THÔN'ARTS RÉCUP' - Du 9 au 11 août

Le Festival Thôn'Arts Récup' fut de nouveau une belle réussite, avec plus de 2000 visiteurs sur 3 jours pour voir en pleine création les 20 artistes, et tenter de gagner une oeuvre en votant à la tombola (430 votants)...

Le palmarès

- **Gagnant** « Baptiste Durand » avec son oiseau
- **Deuxième** « Anaïs Quaratino » avec sa raie manta
- **Troisième** « Alain Laurette » avec son poulpe
- **Oeuvre choix du public** par tombola « Le flamant rose de Miguel Martin »

Chaque année, le gagnant du festival Thôn'Arts Récup' se voit commander par la Mairie de Thônes une pièce unique en ferraille de récup'.

Cette année, Miguel Martin, gagnant de l'édition 2023, devait réaliser un écureuil pour l'installer sur un arbre de l'Aire des Écureuils, sur la piste cyclable à l'arrivée des tyroliennes de l'Aravis Parc d'Aventures.

Réalisée à partir de 4 bouteilles de gaz destinées à être jetées, Miguel a effectué un travail formidable et l'œuvre est visible par tous !

Brèves



TOUR DE FRANCE FÉMININ - Les 17 et 18 août



Un passage à Thônes, et notamment à la Vacherie, pour la montée au Grand-Bornand le samedi (étape 7), et un second passage à la descente par la rue des Clefs pour l'étape finale du lendemain en direction de l'Alpe d'Huez ! Niewiadoma a réussi à défendre sa place au classement général et s'est adjugée la victoire finale de ce Tour de France féminin 2024, avec seulement quelques secondes d'avance sur Vollering, qui termine deuxième.

Tous les replays :

<https://www.france.tv/sport/cyclisme/tour-de-france-femmes/>

RÉSISTE ! - 6 août

La musique baroque s'est mise au service de la Résistance le 6 août 2024 pour commémorer les 80 ans des bombardements de Thônes le 3 et 4 août 1944. L'ensemble musical Capella Ripaillensis s'est emparé du projet pour donner un concert théâtralisé où le récit des événements narré par deux actrices a été porté en écho par cinq pièces musicales du XVII^{ème} siècle des compositeurs Merula, Rosenmüller ou Cazzati. Celles-ci, transcendées par la voix aérienne de la soprano et interprétées magistralement au clavecin, à la viole de gambe et aux violons, venaient incarner toute l'histoire du mouvement de la Résistance née dans nos vallées, ses heures sombres, jusqu'à l'espoir d'un monde d'après, dont il ne faut jamais oublier que nous devons être aujourd'hui de dignes héritiers et des éveilleurs de conscience pour les générations à venir. Ce fut une très belle découverte pour un public conquis.



KINGS THONES BY BLAZE SOUND - 24 août



Blaze Sound a fêté, le 24 août dernier, ses 20 ans d'aventures musicales jamaïcaines. Plus de 800 personnes sont venues profiter d'une soirée gratuite en plein air place Avet. Au programme des artistes et danseurs venus de toute la région ainsi que 2 légendes de la scène reggae anglaise. Vous pouvez retrouver les prochaines soirées de Blaze Sound sur leur site :

www.blazesound.fr

EXPOSITION FORÊT(S) - Du 19 octobre au 2 novembre

L'Écomusée a proposé à la Salle des 2 Lachat la découverte de deux expositions très complémentaires sur la forêt de montagne. Tout d'abord, « Moi, la Forêt », du Fonds de Dotation Botanic, réalisée par Irène Frain, autrice et Franck Vogel, photographe. Un instant de poésie pour découvrir la forêt autrement, montrant les beautés de ces écosystèmes, et leurs souffrances. La deuxième, très didactique, prêtée par l'Union des Forestiers Privés, permettait de découvrir les différents rôles et services rendus par nos forêts couvrant plus de la moitié du territoire des Vallées de Thônes.



BIENNALE AU FIL DU BOIS - Les 18, 19 et 20 octobre

Nouvelle édition du week-end « Au Fil du Bois » de l'Écomusée avec pour objectif de sensibiliser le grand public à la forêt de montagne, sa filière bois locale et créer des rencontres avec celles et ceux qui les font vivre. Le week-end a débuté par une conférence sur l'évolution de nos forêts et sur le contexte de changement climatique. Le lendemain, un forum des artisans était proposé au centre-ville, avec démonstrations de tournage sur bois, de vannerie, de lutherie, de cor des Alpes et de sculpture. Pour finir, la scierie mobile des Aravis a pu produire toute la journée des pièces de mélèze issues de la forêt communale, destinées à la réfection de la table de pique-nique du Roi du Mont ainsi qu'à la construction du poulailler associatif et collectif en projet.

FORUM DES ASSOCIATIONS - Le 14 septembre

Lors de cette 5^{ème} édition, une quarantaine d'associations étaient présentes sur l'ensemble du bâtiment de l'Espace Cœur des Vallées, ainsi qu'à l'extérieur. La matinée a été ponctuée par des démonstrations d'escrime, d'haltérophilie et d'aïkido. Les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif. Cette rencontre a été l'occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouveaux adhérents et de partager leurs expériences. Les participants ont pu échanger avec Le Député - et futur ministre de l'Économie - M. Antoine ARMAND, présent une bonne partie de la matinée.



DU STREET ART *rue Louis-Haase*

Une fresque murale représentant le visage mélancolique d'une jeune femme est apparue rue Louis-Haase. Réalisée par l'artiste de street art Nast 404, connu pour ses œuvres pochoir monochromes, cette fresque a été initiée par Pierre Gevaux, collectionneur passionné, qui a obtenu toutes les autorisations nécessaires auprès du propriétaire et de la mairie, avec l'accord des Bâtiments de France.

Nast 404, un artiste autodidacte de 28 ans, a déjà créé près de 1 000 pochoirs et réalisé des œuvres en France et en Europe. Pour cette fresque, il s'est inspiré de la photo d'une réfugiée ukrainienne.



PHOTOS STREET ART
INSTAGRAM @BC_MAGALI

RENCONTRES DU FILM DES RÉSISTANCES - Du 15 au 26 novembre

Cette année, les Rencontres mettaient à l'honneur le 80ème anniversaire de la libération de la Haute-Savoie à travers une sélection de 33 films, documentaires et animations, tantôt des histoires de résistance sous toutes leurs formes : sociale, économique, culturelle, politique, historique ou environnementale ! Près de 1800 scolaires des vallées de Thônes ont pu assister à des projections, grâce à l'implication des enseignants. Une soupe était proposée chaque soir aux festivaliers sous la yourte installée place de la mairie, préparée avec soin par les salariés et bénévoles du Foyer d'Animation.



MERCI PARTY - Le 5 décembre

Comme chaque année, la mairie remercie les nombreux bénévoles qui assurent la grande vitalité du tissu associatif de notre dynamique petite ville ! Plus de 100 associations, avec des dizaines et des dizaines de personnes qui donnent leur temps et partagent leurs connaissances et leurs expériences avec leurs adhérents. Cette soirée leur était dédiée. Encore merci !



LA NOCTURNE DE NOËL DES COMMERÇANTS - 23 décembre

Les commerçants du centre-ville vous attendent pour une grande soirée festive ! Ils ouvriront leurs commerces jusqu'à 21h et vous pourrez profiter d'animations et d'un concert à 19h au Café du Marché.

Les enfants pourront faire des photos avec le Père Noël de 10h à 12h et de 14h à 21h, celui-ci déambulera également avec sa lutine pour deux sorties dans les rues.

Il y aura du gonflage de ballons, du maquillage, de la barbe à papa, des crêpes, du vin et des marrons chauds !

L'occasion pour les habitants de se retrouver tous ensemble avant la nouvelle année...



TOURISME *et attractivité territoriale*

i

L'OFFICE RENOUVELLE LE LABEL FAMILLE PLUS !

Depuis 2008, la commune de Thônes est labellisée "Famille Plus" et s'engage, à ce titre, à proposer des prestations et des infrastructures adaptées aux besoins des parents et de leurs enfants. Famille Plus, c'est LE label de référence pour réussir ses vacances en famille, quelle que soit la destination !

Un audit se déroule tous les 3 ans, permettant de vérifier la qualité de l'accueil proposé aux familles sur place via les équipements de la commune et les acteurs touristiques.

L'audit a eu lieu les 22 et 23 août dernier et la commune de Thônes, en partenariat avec l'office de tourisme a ainsi pu renouveler le label pour les 3 prochaines années !



EN DIRECT DE L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

Bilan chiffré de la destination Thônes Cœur des Vallées

Les offices de tourisme des communes de la CCVT bénéficient d'un observatoire touristique. Celui-ci permet un suivi des performances des hébergeurs de la destination et mesure la fréquentation touristique (nombre de nuitées, durée des séjours, taux d'occupation, origine de la clientèle française et étrangère, les retombées économiques...).



Le territoire Thônes Cœur des Vallées regroupe les communes de Thônes, Alex, La Balme-de-Thuy, Dingy-Saint-Clair, des Villards-sur-Thônes, Serraval, des Clefs, et du Bouchet-Mont-Charvin et est composé de 10 700 lits répartis en 3 catégories (professionnels, lits de particulier à particulier et lits non commercialisés, soit les résidences secondaires).

Après plusieurs saisons d'été remarquables, dont une progression de 10% de nuitées l'été 2023, la fréquentation de l'été 2024, après un début de saison en nette baisse, affiche au final une hausse de +0,6% en comparaison à 2023 soit 407 000 nuitées.

La part de clients étrangers ayant séjourné sur le territoire a atteint 24% à l'issue de la saison d'été. Le trio de tête est représenté par les touristes suisses, allemands et britanniques.

Pour l'hiver 2023-2024, -0,5% par rapport à l'hiver 2022-2023 avec 348 900 nuitées.



LE HALL D'ACCUEIL DE L'OT SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Début novembre, le hall de l'office de tourisme a été ré-agencé pour améliorer l'expérience des visiteurs et valoriser le territoire. Ce nouvel aménagement allie fonctionnalité, convivialité et esthétique, afin de donner une première impression accueillante et mémorable aux usagers de l'espace avec davantage de confort et de luminosité !

Ce nouvel aménagement a également été réalisé en vue d'obtenir le label Tourisme & Handicap et respecter les critères du label Famille +.

Avec un espace boutique qui verra le jour très bientôt, l'office de tourisme offrira aux visiteurs l'opportunité de repartir avec un souvenir authentique et de contribuer au rayonnement de notre culture locale.



UNE 3ÈME ÉDITION DE « LA GUINGUETTE GOURMANDE » RÉUSSIE ! - Du 6 au 8 septembre



Plusieurs milliers de personnes, locaux et touristes, ont pu profiter de ce beau week-end de septembre pour se détendre et goûter aux plaisirs festifs et culinaires proposés par l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées.

Cette année, la Guinguette Gourmande, avec sa cinquantaine d'exposants mêlant producteurs, restaurateurs et commerçants de Thônes, a pris une nouvelle dimension avec de nouveaux aménagements pour répondre aux attentes de la clientèle et à l'augmentation de la fréquentation.

L'objectif principal pour l'Office de Tourisme étant de toujours proposer un week-end festif, culturel et gourmand !



FOIRE SAINT-MAURICE - 28 septembre



Une foire un peu particulière cette année en raison de la fièvre catarrhale ovine, qui a empêché la tenue des concours agricoles si prisés habituellement, hormis celui du Reblochon. Bon gré mal gré, la foire a tout de même accueilli de nombreux visiteurs, qui ont pu déguster le traditionnel pot-au-feu servi cette année encore par une trentaine de jeunes volontaires de la MFR du Villaret, venus avec leurs professeurs.



LA TRACE REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Le 1^{er} festival international du film de ski de randonnée La Trace - Du 11 au 13 avril 2025 à Thônes



Sophie Toneguzzi,
présidente du jury

Les trophées de 2024



Cette année 15 films sont attendus en compétition, ils seront diffusés sur 3 jours, du vendredi 11 avril 2025 au soir jusqu'au dimanche 13 avril 2025 en fin d'après-midi.

La soirée des Awards se tiendra le dimanche à l'issue des diffusions.

En parallèle, un véritable salon dédié au ski de randonnée au rez-de-chaussée de l'Espace Cœur des Vallées proposera une vingtaine de stands au public pour échanger avec les professionnels de la montagne et suivre des tables rondes.

Le festival recherche des partenaires, n'hésitez pas à vous rendre sur le site dédié.

L'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées s'est déjà associé à l'événement !

C'est son assistante de direction Sophie Toneguzzi, passionnée de montagne, qui présidera le jury.

Son enthousiasme et sa sensibilité pour les aventures humaines en montagne seront des atouts précieux pour sélectionner les meilleurs films de cette édition et récompenser les réalisateurs qui ont su capturer l'essence de l'aventure en montagne.



LA TRACE FESTIVAL
LATRACEFESTIVAL.FR
LA_TRACE_FESTIVAL

LIEN SOCIAL, SOLIDARITÉ & séniors



UN PREMIER BILAN POUR LE CAFÉ DADDY

Premier Café Associatif sur Thônes, ouvert depuis le mois de juin 2024, le Café se veut être un lieu de rencontres et d'échanges pour tous, en favorisant la création de liens entre les résidents de l'Ehpad, leurs familles et l'ensemble des habitants.

Une reconnaissance « d'Espace de Vie Sociale »

En mobilisant un réseau d'acteurs locaux engagés auprès des personnes les plus isolées, tels que l'ADMR, le Secours Populaire, le Centre Communal d'Action Sociale, l'ESAT Myriade, la Résidence Séniors API, une attention particulière est apportée à l'accueil des habitants suivis par ces structures. A ce titre, le Café Daddy, en partenariat avec le Foyer d'Animation, a obtenu en 2024 le label « Espace de Vie Sociale » agréé par la Caisse d'Allocation Familiale du département.

Des adhérents et bénévoles engagés

Après 6 mois de fonctionnement, ce sont plus de 280 personnes qui ont adhéré au Café, habitants de la vallée. La concertation avec les partenaires institutionnels de l'Ehpad a permis la prise en charge de l'adhésion des résidents. Un gérant et un jeune en apprentissage en formation BTS à la MFR du Villaret sont salariés du Réseau régional des Cafés Daddy pour assurer le fonctionnement quotidien et la gestion. Une place importante est laissée à l'engagement des adhérents pour participer à l'animation et la gestion du lieu. Un programme mensuel est concocté par les bénévoles pour programmer des activités les après-midis ou en soirée.

Un programme d'animations qui favorise les rencontres

Des ateliers ont déjà fidélisé leurs publics, tel que la découverte du jeu de société chinois « le Mah Jong » : l'apprentissage de la « Langue des Signes » et le « Tricot Papote » ; un atelier d'art créatif de calligraphie japonaise, de poterie, d'écriture « d'histoires de vie », de contes ou encore de « GrimaçAge »... Des soirées à

thèmes sont proposées autour de rencontres interculturelles (le Japon, l'Ukraine, la Turquie...), de voyage, de musique et de théâtre. Le calendrier des animations est adressé à l'ensemble des adhérents chaque mois, et les inscriptions sont libres.

Et bien sûr au Café Daddy on peut surtout :

- venir partager son déjeuner (plats apportés par chacun) du mardi au vendredi midi, et son goûter du mardi au dimanche.
- venir partager un café, un thé, un chocolat chaud autour d'un jeu de société, pour passer un bon moment en présence de toutes les générations...

L'adhésion et les consommations sont à prix libre. Chaque adhérent s'engage à respecter la Charte de fonctionnement des Cafés Daddy qui favorise l'entraide, la rencontre et la solidarité entre les générations.



+
D'INFOS

06 71 42 09 94

CHEZDADDY.FR/CHEZ-DADDY-THONES/



UN POULAILLER AU CENTRE-VILLE

Ce poulailler participatif sera inauguré dès 2025 !

Dans le cadre du comité d'habitants du centre-ville, un projet de construction et de gestion d'un poulailler participatif a émergé. Une association « Une Thônes d'Œufs » (UTO) a vu le jour en avril 2024 pour en assurer la gestion.

L'idée est de permettre à des habitants n'ayant pas la possibilité d'installer un poulailler à leur domicile, d'en partager un.

Une poule pouvant absorber 150 kg de déchets alimentaires par an, c'est une alternative au compostage, avec le bénéfice d'avoir des œufs frais pour les membres de l'association.

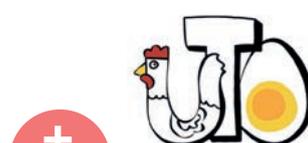
Ce projet permettra de sensibiliser également au bien-être animal et de faire vivre un peu de nature en ville.

Lors de la fête « Au fil du bois » le 20 octobre dernier, l'Écomusée du Bois et de la Forêt a organisé le transport et le sciage de bois communal (mélèzes du bois du Mont).

Une partie du bois qui a été scié servira à la construction de ce poulailler sur un terrain communal, derrière les locaux de la police municipale.

A ce jour, 8 familles se sont engagées à gérer ce poulailler qui devrait être mis en service au printemps 2025.

Bien sûr, aucun coq ne réveillera le voisinage...



+
D'INFOS

CONTACT

UNETHONESDOEUF@GMAIL.COM





SECOURS POPULAIRE : ACTIONS 2024

"Tout ce qui est humain est nôtre", c'est la devise du Secours Populaire

Le Comité du Secours Populaire des Vallées de Thônes est une association regroupant environ 80 bénévoles, tous animés par un désir d'entraide et de solidarité vers les personnes rencontrant des difficultés.

Les actions développées chaque semaine sont très nombreuses : aide alimentaire (avec une distribution le vendredi matin tous les 15 jours), les collectes alimentaires dans les supermarchés et les ramasses alimentaires dans les différents magasins partenaires, l'alphabétisation (3 cours par semaine), le tri de vêtements (quotidien au local de la déchetterie) et l'organisation de braderies à l'Espace Coeur des vallées tous les 2 mois, l'aide financière directe lorsque c'est nécessaire (bons d'essence...), différents dispositifs à destination des enfants (séjours en colonie, séjours dans des familles de vacances, aides au paiement des licences sportives, organisation d'activités en montagne, au ski, collecte et distribution de jouets...), aide à destination des séniors (organisation d'une semaine de vacances, concert à l'EHPAD...) et également à destination des familles (organisation de courts séjours de vacances (cette année dans les Bauges), ou de sorties journées), l'aide internationale en relation directe avec des associations locales (en Bolivie, au Népal, au Cambodge)...

Le nombre de personnes accueillies est en constante augmentation, la crise touchant particulièrement les personnes précarisées. Cette année, environ 75 personnes sont bénéficiaires à chaque distribution alimentaire, et une vingtaine de familles avec enfants sont aidées régulièrement.

Si vous souhaitez également vous investir et aider, que ce soit ponctuellement ou plus régulièrement, n'hésitez pas à contacter directement le Secours Populaire au 07 44 40 72 81.



RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

Un lieu qui allie confort, sécurité et vie sociale épanouie



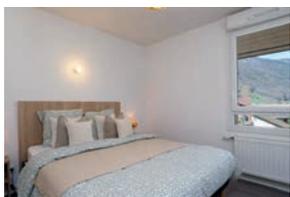
API Résidence se propose d'offrir aux seniors un lieu de vie confortable et convivial, où chacun peut profiter pleinement de sa retraite en toute sérénité. Ses résidences, du studio au 3 pièces avec balcon ou terrasse, sont pensées pour répondre aux besoins quotidiens des seniors, en combinant des services de qualité et un accompagnement personnalisé. Proches des centres-villes, elles offrent un cadre de vie sécurisé, animé et inclusif, favorisant l'autonomie tout en facilitant les moments de partage et de détente.

La promesse : un loyer vraiment tout-inclus, sans surprise

Aucun frais caché : les loyers attractifs incluent les charges essentielles (eau, électricité des parties communes, chauffage, taxes, et assurances), un accès 24h/24 à une assistance d'urgence, ainsi que des services pratiques tels qu'une navette privée pour les déplacements programmés. Un gardien est présent sur place en permanence, et l'équipe propose quotidiennement des activités variées (couture, bien-être, art-thérapie, ateliers créatifs, et plus encore), offrant à chaque résident l'opportunité de vivre une retraite enrichissante, à son rythme.

Zoom sur l'API Résidence de Thônes

Inaugurée en décembre 2023, la Résidence Services Seniors de Thônes accueille les aînés en quête d'une vie indépendante, mais bien entourée. Située à deux pas du centre-ville, elle propose 101 logements modernes et meublés, tous équipés avec balcon ou terrasse, pour un confort optimal. Les résidents, dont l'âge moyen est de 80 ans, bénéficient d'un cadre de vie chaleureux et de nombreuses animations. De plus, les résidences acceptent les animaux de compagnie, pour que chacun se sente vraiment chez soi.



REPAS DES SENIORS - *Dimanche 27 octobre*

290 seniors de Thônes étaient invités par le CCAS pour le repas annuel à l'Espace Cœur des Vallées. Le traiteur Toque & Réception a servi le repas avec l'aide de 5 jeunes du Conseil Municipal Jeune (CMJ). Comme chaque année Thierry Bouvier a assuré l'animation de cette journée de retrouvailles où chaque convive a pu danser ou chanter selon son envie. Un grand merci à Sébastien Veyrat Garden Centre pour la décoration de la salle !

Parmi les nombreux invités présents, deux doyennes en pleine forme ont fait l'admiration de l'assistance, Paulette qui aura prochainement 104 ans et Andrée, déjà dans sa 105^{ème} année.

Paulette Pourcelet est née à Paris et est venue s'installer ici il y a quelques années avec son mari, défunt. Infirmière durant sa vie active, elle s'exprime avec malice : « L'attachement à Thônes est venu des

liens d'amitié que nous avons eus pendant nos vacances renouvelées. Les Aravis nous ont ravis. Je suis heureuse de ma vie, j'ai ma fille près de moi. »

Annécienne, **Andrée Arnaud** habite Thônes depuis 1998. Ancienne commerçante et employée de la SNR, elle dit : « Les années passent vite et je suis toujours en bonne santé, pas de médicaments chez moi. J'ai beaucoup travaillé mais finalement, j'aurai été plus longtemps retraitée, je ne l'aurais pas cru. »

Attention, à partir de l'année prochaine : la participation au repas se fera désormais avec une inscription obligatoire afin de gérer au mieux l'accueil des nombreux participants. Nous vous tiendrons informés des modalités en début d'été 2025.



« De gauche à droite Pierre Bibollet Maire de Thônes, Paulette Pourcelet, Andrée Arnaud et sa fille Michèle Bastard Rosset
Photo © Le Dauphiné / Jean Lefort

Un temps de retrouvailles très attendu et apprécié de tous ▶



OCTOBRE ROSE 2024



Cette année, le Comité féminin pour le dépistage du Cancer du Sein des 2 Savoie fête ses 22 ans d'existence. Un appel a été lancé à tous les acteurs du territoire pour améliorer la prévention de ce cancer qui touche 1 femme sur 8 et décorer en rose un ou plusieurs de ses monuments. Une fois de plus, la commune de Thônes a répondu à cet appel en revêtant les couleurs de la campagne nationale de prévention du cancer du sein. A cette occasion, les arcades de la rue des Portiques, la rue de la Saulne, le clocher de l'Eglise se sont éclairés de rose tout le mois d'octobre. Un magnifique nœud rose trônait aussi sur le rond-point du Carroz, fleuri dans la même couleur.

Durant cette même période, plusieurs actions ont eu lieu sur la commune :

- Les 5 et 12 octobre : vente de cyclamens et roses sur le marché. Le bénéfice de 382 € a été reversé au Comité Féminin (CFDC2S).

- Le Rugby Club de Thônes a offert au Comité Féminin la recette de la tombola organisée lors du dernier match du mois d'octobre soit 400 €.
- L'ACAT a pris part à nouveau au Challenge-couture Mon Bonnet Rose pendant les mois de septembre et d'octobre. Grâce à vos dons et aux bénévoles, environ 250 bonnets ont été confectionnés et apportés à L'Hôpital d'Annecy.

La Mairie soutient Octobre rose. Le rose, symbole de soutien et de force, s'étend ici comme un message universel : chaque geste compte dans la sensibilisation à cette cause pour faire avancer la recherche, encourager le dépistage précoce et soutenir les malades qui se battent chaque jour contre la maladie.

Mille mercis pour votre générosité !

NOËL SOLIDAIRE - *Le 21 décembre*

Comme chaque année, le CCAS propose pâtisseries & chocolat chaud tout au long de l'après-midi au profit du Secours Populaire de Thônes.

Animations et ateliers dès 14h, atelier maquillage, atelier décoration de Noël (un sapin sera à décorer tout au long de la journée), atelier jeux en bois, atelier contes de Noël, collecte des boîtes de Noël, déambulation des Pères Noël rouge et vert avec distribution de papillotes, spectacle à 16h30 "ça cartonne".



Malgré les conditions météorologiques, les activités du samedi ont pu se tenir, ainsi que la cérémonie et le défilé historique du dimanche, mais pas le fameux bal. Les Thônains étaient nombreux pour rendre hommage à leurs 66 sapeurs pompiers, qui ont effectué plus de 1000 interventions en 2023 !

Les pompiers de Thônes ont également accueilli le 17 août leurs 4 collègues officiant au sein de la caravane du Tour de France Féminin.



Photos © Lionel Tardy



ATELIERS Seniors

L'EHPAD « Le chant du Fier », en partenariat avec le café Chez Daddy et la Résidence API, dans le cadre des actions de prévention, vous proposent de découvrir gratuitement différents ateliers pour les personnes de + 60 ans.

Ces ateliers vous offrent une belle aventure personnelle, en groupe, où se mêlent les échanges et le partage, la confiance et l'estime de soi, le rire et le plaisir.

Ils stimulent l'imagination, la réflexion, la mémoire. Ils renforcent l'autonomie, le bien-être et l'élan vital.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire selon la disponibilité du planning ci-dessous.

Venez nombreux !

Planning des actions de prévention à destination des personnes de plus de 60 ans

Activités proposées en salle
polyvalente de l'EHPAD Le
Chant Du Fier

LUNDI

"Activité Physique Adaptée"
15h - 16h

Inscriptions et informations au 06 37 81 20 52

MARDI

"Corps et Voix"
10h30 - 11h30

(semaines impaires)

Inscriptions et informations au 06 84 62 19 19

MERCREDI

"Yoga"
10h-11h

Inscriptions et informations au 06 12 25 62 73

VENDREDI

"Surprises et inédits"
10h - 12h

(semaines paires)

Inscriptions et informations au 06 63 96 26 37

Activités proposées en salle
polyvalente de la Résidence
Séniors API

LUNDI

"Activité Physique Adaptée"
9h-10h

Inscriptions et informations au 06 37 81 20 52

MERCREDI

"Activité Physique Adaptée"
14h-15h

Inscriptions et informations au 06 37 81 20 52

JEUDI

"Surprises et inédits" 10h - 12h
(semaines impaires)

Inscriptions et informations au 06 63 96 26 37

VENDREDI

"Yoga"
9h30-10h30
10h30-11h30

Inscriptions et informations au 06 12 25 62 73



Ces séances vous
sont offertes par :



ACTUALITÉS *intercommunales*



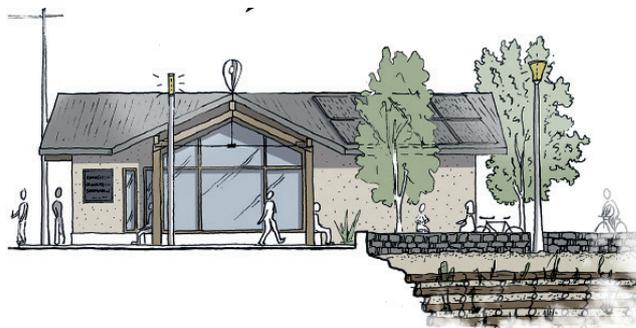
PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

L'équipe d'architectes, Tommy Dujardin et Maëlle Bertrand, a conçu un bâtiment qui se veut écoresponsable avec l'intégration de matériaux et mobiliers naturels et/ou recyclés.

Ce nouveau bâtiment comprendra :

- Un espace d'accueil pour la billetterie
- Un espace d'attente intérieur et extérieur
- Des toilettes publiques
- Un local permettant le stationnement sécurisé d'une vingtaine de vélos

La livraison est estimée pour la fin de l'été 2025.



UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR L'ENVIRONNEMENT

Le mardi 24 septembre 2024, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) et le Fonds de dotation Eugène & Marie FOURNIER - porté par le Groupe Fournier qui regroupe les enseignes Delpha, hygena, Mobalpa, Perene et SoCoo'c - ont officiellement acté leur partenariat pluriannuel.

Le partenariat

De 2024 à 2026, 4 actions fortes seront menées au cœur des espaces naturels de la CCVT (Massif de la Tournette, Chaîne des Aravis et Plateau de Beauregard), pour sensibiliser le public à ces enjeux et préserver de petites espèces au grand impact sur les écosystèmes :

- La **préservation des mares**, un enjeu pour maintenir la biodiversité face aux changements climatiques ;
- La **préservation de l'habitat naturel des petites chouettes de montagne**, la Chevêchette et la Chouette de Tengmalm, pour favoriser leur reproduction et donc le maintien de l'espèce ;
- La **protection des chauves-souris**, véritables baromètres de la qualité environnementale qui participent activement au maintien de l'équilibre des milieux naturels et de la qualité de vie des habitants, notamment par la régulation des effectifs d'insectes nocturnes ;

Objectif : améliorer les connaissances et faire découvrir la biodiversité du territoire à la population locale

- **L'organisation de la Fête de la Nature** pour donner, à petits et grands, le goût d'aimer et de préserver l'environnement.

Avec un investissement de plus de 80 000 € sur 3 ans, le Fonds de dotation Eugène & Marie Fournier donne de l'ampleur aux actions déjà menées par la CCVT dans la préservation des espaces naturels. Ce financement représente 80 % du budget total des projets.

Les actions partenariales réalisées par la CCVT en faveur de la biodiversité sont à retrouver sur le site internet du Fonds de dotation Eugène et Marie FOURNIER :

<https://fondsdotation.fourniergroupe.com/>



**EUGÈNE & MARIE
FOURNIER**
FONDS DE DOTATION



ESPACE FAMILLES DE LA CCVT

Espace Familles, un lieu d'accueil parents-enfants unique pour les familles de la CCVT, géré par des bénévoles



Espace Familles

Tous les mercredis matins, l'association propose un temps d'accueil appelé "Les Bambineries" dans une salle adaptée aux tout-petits à la CCVT. Vous pouvez venir entre 9h30 et 11h30 de manière libre, sans inscription et gratuitement.

Petits et grands enfants trouvent leur bonheur entre structure de motricité, jeux libres... pour jouer en famille et favoriser la socialisation avec d'autres enfants. C'est aussi un endroit pour les parents, l'occasion de rencontrer d'autres familles, de favoriser du lien social.

Vous êtes accueillis par une intervenante, Julie Perrillat-Collomb - éducatrice de jeunes enfants / accompagnante parentalité - et un partenaire institutionnel : membre du département (PMI) ou des structures petite enfance de la CCVT.

Espace Familles propose des activités parent / enfant (yoga, musique, cirque, patouille...). Cela a pour but de partager avec son enfant des activités différentes du quotidien et dans un budget accessible (5 euros par activité).

Vous pouvez également participer à différentes conférences autour de la parentalité gratuitement et sans inscription. Cette année, l'épuisement parental et la discipline positive seront abordés.

En 2024, les Bambineries ont été financées grâce à la MSA, la CCVT et la Mairie de Thônes, et certaines activités ont été financées par le REAAP 74.

En cette rentrée 2024, Espace Familles compte : 65 familles adhérentes (dont 112 enfants et leurs parents).



+
D'INFOS

ESPACE FAMILLES

ESPACEFAMILLESTHONES.COM

ESPACEFAMILLES.THONES@GMAIL.COM

ESPACE_FAMILLES

ESPACE.FAMILLES.3



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Le tri : pourquoi est-ce important ?



C'est un enjeu de transition écologique permettant de limiter le gaspillage des ressources naturelles et générant des économies pour toutes et pour tous.

En 2024, est-ce que tout le monde trie correctement ? Non, on a encore une marge de progression !

DÉFI N°1

On évite les intrus !

Dans le container **jaune** on met uniquement les **EMBALLAGES VIDES** et **PAPIERS**

PAS d'objet cassé



Ordures ménagères

PAS de vêtement



Déchetterie

PAS d'appareil électriques ou pile



Déchetterie



Les erreurs de tri entraînent des risques pour les agents : coupure ou incendie

DÉFI N°2

On ne jette pas en sac fermé !



Un sac fermé ne sera pas ouvert au centre de tri.

Ça sera considéré comme une **ERREUR** et renvoyé à **L'INCINERATION.**

Votre effort de tri sera gâché !

Toutes les erreurs sont renvoyées à l'incinération et facturées au poids !



Trier mieux c'est donc agir pour l'environnement, économiser de l'argent public et garantir de bonnes conditions de travail aux agents !

PATRIMOINE & histoire



UNE CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR L'ORGUE DE L'ÉGLISE

L'orgue a été commandé en 1963 au facteur d'orgue Curt Schwenkedel à Strasbourg et installé à l'église Saint-Maurice en octobre 1965 en présence de Monsieur le Maire Angelloz.

Il a été conçu en deux buffets pour préserver la vue sur la rosace, et laisser la lumière du jour pénétrer dans l'église. Cette différence de conception, rare en Haute-Savoie, a imposé une mécanique très complexe de tiges en bois, les vergettes, passant sous le plancher de la tribune, afin de relier les deux buffets d'un point de vue sonore.

De facture néobaroque, typique des années 1960, ses près de 1000 tuyaux sont en étain et cuivre. Son usage est aussi bien cultuel que culturel et pédagogique, lui permettant de se mettre autant au service des plus grandes œuvres du répertoire musical, que de l'enseignement et de la pratique de l'orgue pour les élèves des écoles de musique des Aravis.

Le chantier de relevage (nettoyage total et réhabilitation) s'est déroulé en octobre et novembre sous la conduite des facteurs d'orgue de la Ravoire, Dominique Chalmin et Fabienne Judong-Manuel. Il a fallu démonter tous les tuyaux pour les dépoussiérer

et les nettoyer, ainsi que toutes les parties internes des buffets et de la mécanique. Les 13 moteurs de tirage des jeux électriques ont été restaurés en Allemagne chez le fabricant d'origine. De gros travaux sur l'étanchéité des deux sommiers ont été réalisés. L'ensemble de la mécanique est vérifié, réglé, au même titre que les deux claviers et le pédalier. Chacun des tuyaux quand il est réinstallé sonnait faux, la dernière étape consiste donc à les accorder l'un après l'autre à l'oreille, un long travail d'orfèvre !

L'excellente conception de l'instrument à l'origine fait qu'il s'est conservé en relativement bon état 60 ans après. Les deux facteurs d'orgue ont eu à cœur de garder l'harmonie de départ de l'instrument, sans aucune transformation, lui permettant de sonner comme au temps de sa première jeunesse.

Coût des travaux : 29 575 € HT

Subv. Région : Plan orgues et carillons



8 872.50 € (sollicitée mais pas de notification à ce jour)



Un mot sur l'art baroque par le retable et la musique

Au XVIII^{ème} siècle, la fracture entre catholiques et réforme protestante est consommée. Chaque église se donne une mission : édifier, éduquer, garder ses fidèles...

Sous l'impulsion des Jésuites de Rome, l'art baroque va être mis au service de cette mission et devenir une arme politico-religieuse.

À Annecy et dans toute la Savoie, c'est Saint François de Sales qui va s'en charger et c'est ainsi qu'en 1723 est installé à Thônes le beau retable réalisé par Pierre Jacquetti.

Dans l'art baroque, la frontière est très poreuse entre le profane et le sacré. En effet, le retable est tant un objet cultuel que culturel, utilisé pour enseigner la foi chrétienne aux fidèles qui ne maîtrisent pas forcément l'écriture et la lecture de la Bible.

Au même titre, la musique devient prière, comme vecteur d'éducation et d'édification des fidèles.

Le courant baroque se définit aussi par l'horreur du vide et par la mise en valeur du mouvement perpétuel symbolique de la vie, qui n'est pas en ligne droite. Tout est fait pour contrer l'immobilisme, le statique : les colonnes sont soit torsées, soit à fût droit, mais avec un enroulement de végétaux symboliques. Les chapiteaux corinthiens présentent les classiques feuilles d'acanthe, mais soutenues par des étages de coussinets... Les tableaux du retable sont expressifs, exploitant

la dramatique, la représentation théâtrale. Il en est de même avec la musique : une ligne directrice de base, mais aussi tout un travail d'ornementation et la place à l'improvisation pour les musiciens.

Le baroque est tout sauf un art d'élite, il célèbre la vie et l'émotion.



ARRIVÉES & départs

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL dans la commune

PERSONNEL MUNICIPAL

Arrivées :

- **POLLET-VILLARD Thomas** - Portage des repas
- **PERON Justine** - Restaurant scolaire Vacherie
- **BRU Angeline** - Restaurant scolaire Thurin
- **CAMUS Amélie** - Restaurant scolaire Thurin
- **BATTISTA Stephan** - Eau et assainissement
- **LIBOUREAU Yun** - Propreté locaux
- **PATTON Simon** - Mécanicien
- **BASTARD-ROSSET Christelle** - Finances

- **VENTE Christophe** - Services techniques bâtiments
- **GENANS-BOITEUX Estelle** - Police Municipale

Départs pour raisons personnelles :

- **GALLET Manon** - Restaurant scolaire Thurin
- **GONNET Catherine** - Finances
- **LE ZALLIC Émilie** - École Vacherie
- **LOUIS Frédéric** - Police Municipale

Départs à la retraite :

- **JACQUES Dominique** - Propreté des locaux
- **PIGATI Isabelle** - Restaurant scolaire

TRAVAUX rues Louis Haase et Saint-Blaise

Les travaux de voirie sont désormais achevés. Les travaux se sont accompagnés d'une réhabilitation du réseau d'eau potable rue Saint Blaise, mais ont également permis la création d'une voie verte permettant de relier le centre-ville à la rue du Fier en toute sécurité. Le montant des travaux s'est élevé à 1 045 212 € HT.

Le département de la Haute-Savoie a financé le projet, à plusieurs niveaux :

- Au niveau de la voie verte : 60 000 €
- Au titre du CDAS 2023 : 70 000 €
- Au titre de la réhabilitation du réseau d'eau potable : 122 973,02 €



Pour s'informer

www.mairie-thonex.fr
Application Maires&Citoyens



THONEX
Cœur des Vallées

Panneaux lumineux

THÔNES

Cœur des Vallées

La Chapelle du Calvaire

En pratique...

Mairie

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30 -17h30
Le vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Services techniques et Urbanisme
fermés le mardi et le jeudi après-midi.

04 50 02 91 72
accueil@mairie-thonnes.fr
www.mairie-thonnes.fr

Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

04 50 02 00 26
infos@thonnescoeurdesvallees.com
www.thonnescoeurdesvallees.com

Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Lundi : 9h30-12h / 13h30-16h30
Du mardi au vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30

04 50 32 13 59
ccdesvalleesdethones.fr

Bibliothèque-Multimédia

Lundi : 13h30-17h30
Mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 8h30-13h30

04 50 02 96 92
bibliotheque@mairie-thonnes.fr
bibliotheque-thonnes.fr

Autres contacts utiles

La Poste

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

La Régie d'Électricité

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30

04 50 32 17 17
service-client@ret.fr

Espace France Services

Lundi - Mercredi :
9h-12h, sur RDV de 13h30 à 16h30
Mardi - Jeudi :
13h30-16h30, sur RDV de 16h30 à 18h30
Vendredi : 9h-12h, sur RDV de 12h à 14h

04 58 13 00 28

La Déchetterie

Du lundi au vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h / 13h30-18h

04 50 32 13 59

Numéros d'urgence

Astreinte du service des eaux : 06 32 65 67 18

Cabinet médical : 04 50 05 69 00

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

WWW.MAIRIE-THONNES.FR

Application Maires & Citoyens